

La région arctique confrontée à l'incertitude

Résumé de conférence



OBSERVATOIRE DE LA POLITIQUE
ET LA SÉCURITÉ DE L'ARCTIQUE



RDSNAA

Réseau sur la défense et la sécurité
nord-américaines et arctiques

Pour citer: Julie Renaud. 2022. La région arctique confrontée à l'incertitude – Résumé de conférence. Observatoire de la politique et la sécurité de l'Arctique, École nationale d'administration publique; Gatineau.

Ce rapport est publié en accès libre sous la licence de *Creative Commons* CC-BY-NC.

L'OPSA et le RDSNAA tiennent à reconnaître l'appui financier du Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Gouvernement du Québec et le Ministère de la Défense nationale du Canada par l'entremise de son programme MINDS.

Relations
internationales
et Francophonie
Québec 





La région arctique confrontée à l'incertitude – Résumé de conférence

Propos résumés et transcrits par Julie Renaud

Une conférence fut organisée les 2 et 3 juin en ligne par l'Observatoire de la politique et la sécurité de l'Arctique, le Réseau sur la défense et la sécurité nord-américaines et arctiques et le Centre d'étude en politiques internationales.

La conférence se voulait une occasion de réfléchir sur les conséquences de l'invasion russe de l'Ukraine sur la région arctique et d'analyser le futur à court et moyen terme de la région à la suite de ces événements. Pour se faire, des experts arctiques qui se penchent sur des enjeux autant politiques que militaires et économiques ont été conviés pour partager leurs réflexions.

PANEL 1: LES CONSÉQUENCES POLITIQUES DE L'INVASION RUSSE DE L'UKRAINE

Le premier panel de la conférence portait sur les conséquences politiques de l'invasion russe de l'Ukraine. La discussion virtuelle a ainsi exploré les conséquences régionales découlant de cet événement. Singulièrement, les chercheurs du premier panel ont partagé leurs observations à l'égard de la crise sur la gouvernance arctique. La principale institution régionale, le Conseil de l'Arctique – composé des huit pays possédant un territoire en Arctique et de six participants permanents – a suspendu ses activités le 3 mars 2022. Cette pause a été initiée par sept des États de la région surnommés les A7 – le Canada, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède – en raison des actions russes en Ukraine. Interrogés sur l'avenir de cette institution, les panélistes se sont prononcés sur l'avenir de la gouvernance arctique.

Remarques introductives de Timo Koivurova

Pendant longtemps, nous avons pensé que le Conseil de l'Arctique était isolé des tensions géopolitiques sévissant dans le reste du monde. Il a été en mesure de poursuivre ses travaux après l'annexion illégale de la Crimée par la Russie en 2014, malgré la volonté du Premier ministre canadien de l'époque qui avait proposé aux autres États membres du Conseil de l'Arctique de suspendre leurs activités. Cette demande n'a pas été acceptée par les autres membres. Le Conseil a également été une fois de plus nommé pour le prix Nobel de la paix le 2 février 2022, quelque temps avant l'attaque russe en Ukraine le 24 février.

Le 3 mars, sept États membres du Conseil de l'Arctique ont annoncé qu'ils condamnaient l'invasion de l'Ukraine et que la coopération au sein du de Conseil de l'Arctique devait désormais être interrompue même si la Russie assure actuellement la présidence du Conseil. La Russie a ensuite affirmé le 4 mars regretter la décision prise par

les autres États membres. Elle a souligné que la coopération au sein du Conseil de l'Arctique devait être isolée des tensions existantes ailleurs. La présidence russe du Conseil a également fait savoir qu'elle continuerait à mettre en œuvre son programme au niveau national. À mon avis, le signal du A7 est que le Conseil de l'Arctique continuera temporairement sans la Russie. Il est important de souligner que les sept pays de l'Arctique n'ont pas encore envisagé de faire pression sur la coopération du Conseil de l'Arctique. Ils ont simplement affirmé qu'ils s'efforcent maintenant à chercher une sorte de solution pour continuer leurs activités.

C'est une situation plutôt frustrante personnellement, même si je pense que c'était la seule possibilité pour le A7. Je participe aux travaux de deux groupes de travail du Conseil de l'Arctique et à un projet arctique qui ne peuvent pas continuer pour le moment avant que nous recevions des instructions des hauts fonctionnaires. Cela reflète le défi général auquel nous sommes confrontés, à savoir que le Conseil de l'Arctique compte environ 130 projets en cours qui ne peuvent être poursuivis. Ce sont six groupes de travail et organes de substitution qui ne peuvent pas fonctionner. Ainsi, tout ce travail important de protection de l'environnement, de changements climatiques et de développement durable est l'otage des tensions et de la pression générale que la Russie a créées en attaquant l'Ukraine et en portant atteinte aux règles les plus fondamentales du droit international d'une manière très grossière.

Il semble que la voie la plus probable est que les pays du A7 continuent à travailler via le Conseil de l'Arctique sans la Russie pour le moment. Il est également clair que la Russie est une grande partie de l'Arctique. Tout le monde est très conscient qu'avec des enjeux tels que la pollution, il sera impératif que la Russie s'engage dans la coopération arctique à nouveau dans le futur. Cela ne va pas être facile. Nous savons maintenant que la Suède et la Finlande cherchent à adhérer à l'OTAN, une organisation que les dirigeants actuels de la Russie considèrent comme une alliance militaire offensive, aussi absurde que cela puisse paraître pour beaucoup d'entre nous. Mais il se pourrait bien que, lorsque la Russie sera prête à être réinvitée au Conseil de l'Arctique, ce soit un Conseil avec tous les autres membres de cette organisation détestés par Moscou.

La difficulté de faire fonctionner le Conseil de l'Arctique dans son ensemble concerne également les organisations des peuples autochtones qui jouent un rôle très important dans les travaux du Conseil de l'Arctique en tant que participants permanents. Elles sont assises à la même table que les États-nations lors des réunions du Conseil et sont soigneusement consultées par les États sur toutes les questions. Trois des participants permanents - le *Conseil circumpolaire inuit*, le *Conseil saami* et l'*Association internationale des Aléoutes* - ont une partie de leurs membres en Russie. De surcroît, l'*Association des peuples autochtones du Nord* a approuvé l'agression russe en Ukraine, comme nous le savons.

À mon avis, le A7 pourra continuer à utiliser les structures du Conseil de l'Arctique, car il ne s'agit pas d'une organisation intergouvernementale, mais d'un forum intergouvernemental qui a été établi par une déclaration et non par un traité. Les structures flexibles du Conseil de l'Arctique feront donc en sorte que les membres actuels puissent poursuivre la coopération sans la Russie, avec une application créative de ces structures pendant cette période intérimaire. Pourtant, comme l'a fait valoir Evan Bloom du Wilson Center (et l'une des personnes qui a négocié le Conseil de l'Arctique en 1996), il serait sage pour le A7 de continuer sous une autre bannière que le Conseil de l'Arctique pour cette période intérimaire. L'argument est que le Conseil de l'Arctique a depuis le début fonctionné sur la base du consensus de ses membres. Il faut s'assurer que la Russie voudra rejoindre à nouveau le Conseil de l'Arctique. Il faut noter que la Russie s'est déjà retirée du *Conseil des États de la mer Baltique*. Il est donc clair pour tout le monde qu'il est important de laisser une place à la Russie pour qu'elle rejoigne le Conseil de l'Arctique à un moment dans le futur. Il est extrêmement difficile de savoir quand ou si cela peut se produire, mais je garde l'espoir que ce sera le cas. L'Arctique est un endroit exceptionnellement important pour la Russie et je pense qu'elle souhaite y poursuivre la coopération.

Enfin, n'oublions pas que toute la coopération internationale ne s'arrêtera pas dans l'Arctique. Les accords juridiques arctiques se poursuivront avec des projets et des accords mondiaux tels que la *Convention des Nations Unies sur le droit de la mer* et les délimitations des limites de plateau continental. Aussi, la Russie prend part à

de futures négociations, comme celle régissant la biodiversité près de la juridiction des Pays-Bas et qui s'applique également dans la portion centrale de l'Arctique. La Russie continue également de participer dans les négociations régionales. Cette coopération se continue donc en ces temps difficiles.

Remarques introductives de Tony Penikett

Il est important, lorsque l'on parle du Conseil de l'Arctique, de se rappeler la manière dont il a vu le jour. Peu de temps après un célèbre discours de Gorbatchev à Mourmansk suggérant que l'Arctique devienne une zone de paix plutôt qu'un champ de bataille de la guerre froide, le Premier ministre canadien Brian Mulroney suggérait lors d'une allocution la création d'une organisation comme le Conseil de l'Arctique. Ce discours a été suivi presque immédiatement d'une proposition visant à saisir le moment créé par Gorbatchev. Ceci a conduit à la mise en place d'une première stratégie de protection de l'environnement, qui est devenue à son tour le Conseil de l'Arctique. Au cours de cette même période, les Nations Unies, présidées par l'ancien Premier ministre norvégien Gro Harlem Brundtland, ont également obtenu des résultats remarquables qui ont rendu très populaire dans l'Arctique l'idée d'un équilibre entre les considérations économiques et environnementales. Ensuite, nous sommes passés au travail concret de création du Conseil avec la Déclaration d'Ottawa, mise en place notamment grâce au ministre canadien des Affaires étrangères Lloyd Axworthy et à Mary Simon - aujourd'hui gouverneure générale du Canada, mais à l'époque politicienne Inuk ayant contribué à soutenir la création des participants permanents.

En tant qu'ancien chef d'un gouvernement régional de l'Arctique (Yukon), ce qui était douloureusement évident dès le début, c'est que les gouvernements régionaux de l'Arctique sont les seuls dont les intérêts ont été délibérément exclus du Conseil de l'Arctique. Comme Tom Axworthy l'a fait remarquer, c'est très dommage car les gouvernements régionaux sont, en fait, ceux qui gouvernent le plus dans l'Arctique. Ce fait a connu une brève floraison pendant les jours de gloire du *Northern Forum*, qui est maintenant peu populaire. C'est dommage, car certaines des décisions politiques vraiment difficiles concernant l'Arctique sont prises par les gouvernements régionaux. Par exemple, la réconciliation avec les peuples autochtones en Alaska, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et même au Groenland a été menée par les gens du Nord, et non par les gens du Sud. Cette réconciliation entre les colons et les populations autochtones de l'Arctique a été l'événement qui a le plus marqué l'histoire de l'Arctique. Or, c'est malheureusement un événement qui n'est pas vraiment reconnu par le Conseil de l'Arctique.

Ainsi, vous avez une sorte d'asymétrie. L'absence de gouvernements régionaux est un élément important de la gouvernance de l'Arctique. Si l'invasion russe de l'Ukraine conduit à repenser et réorganiser le Conseil de l'Arctique, les gouvernements régionaux devraient y être inclus. Ce qui a changé le discours est que les Canadiens basés au sud près de la frontière américaine n'étaient pas conscients que nous sommes, comme les Finlandais et tout comme les habitants de l'Alaska, voisins de la Russie. Cela affecte réellement la sécurité et la manière de penser cette dernière. La sécurité n'est pas officiellement discutée au sein du Conseil de l'Arctique. Or, comme Lawson Brigham l'a toujours fait remarquer, dès que vous commencez à parler de l'évaluation de la navigation dans l'Arctique par exemple - vous parlez de questions de sécurité. Et comme ceux d'entre nous qui sont à gauche le soulignent, la sécurité n'est pas seulement une question d'armement. Dans l'Arctique spécialement, elle a de nombreuses dimensions incluant la sécurité alimentaire, la sécurité du logement et la sécurité environnementale. Le traité de l'Alaska en 1971 a fourni cent soixante-dix-huit-mille kilomètres carrés de terres et un milliard de dollars aux peuples autochtones de cet État. Des traités ont également été négociés dans le Nord canadien. Ils ont une incidence sur la manière de penser la sécurité. Ces traités ont renforcé la souveraineté canadienne. Ils sont également les principaux contributeurs à la sécurité des Canadiens et expliquent pourquoi nous n'avons pas répondu aux attentes du NORAD. Le fait est que, alors qu'il y a environ 20 000 militaires en Alaska, il y en a très peu à des endroits comme le Yukon. Il s'agit d'une toile de fond pour les discussions du Conseil de l'Arctique.

Je pense qu'il y aura une discussion animée dans les années à venir au Canada, non seulement sur les armements, mais aussi sur la question de la sécurité de l'Arctique en général et sur le fait que nous avons deux voisins dotés d'armes nucléaires. Le Canada et les autres États de l'Arctique devront réfléchir à leur rôle. Comme Timo l'a

souligné, sept des huit membres du Conseil de l'Arctique pourraient bientôt être membres de l'OTAN si la Turquie le permet. Cela va rendre la Russie encore moins disposée à se joindre à nous, même s'il est important de garder cette porte ouverte.

Remarques introductives de Gabriella Gricius

Il est impossible de penser à la sécurité de l'Arctique sans parler de deux choses essentielles. La première est l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février de cette année. Mais la seconde, plus importante, est l'insécurité permanente au niveau local due aux changements climatiques qui constituent une menace existentielle pour les communautés et les populations de l'Arctique. Ainsi, s'il n'est pas surprenant que la situation en Ukraine ait déteint sur la politique arctique, elle reste une source indéniable d'insécurité et d'incertitude dans la région. Le conflit en Ukraine a des conséquences politiques, dont la plus pertinente est la récente demande d'adhésion à l'OTAN de la Suède et de la Finlande. Au-delà de ce seul événement et de ses diverses conséquences, la militarisation de l'Arctique et les questions de sécurité traditionnelle sont prévalentes et en augmentation. Qu'il s'agisse de l'accent mis par la Russie sur la modernisation militaire de l'Arctique, de la réouverture des bases russes dans la région ou de la publication par le Département de la défense des États-Unis de stratégies pour l'Arctique, cette orientation vers la sécurité militaire dans la région est croissante et dangereuse, non seulement pour la sécurité mondiale, mais aussi pour la sécurité des personnes vivant en Arctique.

Alors que l'attention est détournée sur ces questions d'études de sécurité traditionnelles, nous perdons un temps précieux pour traiter des implications des changements climatiques en Arctique, qui sont également une question politique. Le réchauffement de la planète cause déjà des dommages importants à l'environnement arctique et ces dommages ne feront que se poursuivre avec la hausse des températures. D'une part, cela a un impact sur la sécurité physique réelle des communautés côtières de l'Arctique. Singulièrement, en Alaska, les Alaskiens sont confrontés à une réalité où leurs maisons sont emportées par la mer. D'autre part, cela menace également la sécurité alimentaire de ces communautés et, à son tour, leur sécurité sociétale, en particulier pour les populations autochtones, qui comptent sur les pratiques de chasse traditionnelles pour renforcer la résilience de la société. Ainsi, à titre d'exemple, une communauté qui utilisait la glace pour chasser dans des conditions de manière plus sécuritaire peut dorénavant être confrontée à des mers très dangereuses, ce qui peut rendre difficile ou impossible l'obtention de ses sources de nourriture traditionnelles. Lorsque ces sources de nourriture ne sont pas disponibles, il devient difficile pour ces communautés de pratiquer leurs traditions. Les éleveurs de rennes l'Arctique sont également confrontés à des menaces sérieuses pour leur sécurité. Au cours des dernières décennies, les populations de rennes ont diminué de 56 %, mettant en péril le mode de vie des éleveurs autochtones dans l'Arctique européen et russe. Beaucoup de ces éleveurs considèrent le renne comme un élément central de leur vie, à la fois pour leur économie basée sur la nourriture et pour leur culture. Des événements extrêmes dans l'Arctique comme la pluie sur la neige, où les températures chutent après une tempête de pluie et où une épaisse croûte de glace recouvre le lichen, qui est la principale source de nourriture des rennes, ont déjà entraîné des famines massives.

En dehors de cela, l'augmentation de la navigation au niveau local, due à la fonte des glaces et au développement de passages comme le Passage Nord-Ouest peuvent entraîner d'autres insécurités telles que la possibilité d'un déversement de pétrole ou d'une catastrophe écologique similaire. Le dégel du pergélisol peut également entraîner des catastrophes radiologiques et des marées noires supplémentaires. Et bien que cela ne se soit pas encore produit, l'attention économique accrue, qu'elle provienne de la navigation ou de l'extraction de pétrole et de gaz, risque de conduire à des problèmes à l'avenir et devrait être abordée.

Pour en revenir au Conseil de l'Arctique, nous savons que le travail a été interrompu lorsque les pays du A7 ont décidé de se retirer en raison de la guerre. Bien qu'il ne fasse aucun doute que c'était une réponse compréhensible, nous avons toujours besoin de coopération et de communication sur les questions de sécurité dans l'Arctique, qu'il s'agisse d'une communication transparente, d'exercices militaires ou d'une collaboration pour combattre la plus grande menace pour la sécurité dans l'Arctique, c'est-à-dire les changements climatiques. Même en ce moment, les études sur le dégel du pergélisol, qui est une menace clé pour les communautés et les infrastructures de

l'Arctique, souffrent d'un manque de données russes. Les scientifiques occidentaux ne peuvent pas travailler avec les experts russes en climatologie. Abandonner complètement la coopération serait une erreur. Malgré les actions manifestement illégales de la Russie, nous devons nous assurer que nous évitons une militarisation accrue et une course aux armements dans la région. Même pendant les pires jours de la guerre froide, les États-Unis et l'URSS ont compartimenté les questions pour faire progresser les préoccupations scientifiques et les questions polaires.

Ce cadre peut et devrait être appliqué aujourd'hui. Par exemple, pendant la guerre du Vietnam en 1972, l'accord américano-soviétique sur la coopération en matière de protection de l'environnement a été promulgué. Nous n'avons certainement pas de confiance en ce moment. Ce que je soutiens, c'est que nous avons tout de même besoin de transparence sur les questions de sécurité, tant du point de vue de la sécurité militaire que de la sécurité économique, sociétale et climatique. Dans un monde idéal, un petit degré de coopération pourrait conduire à une spirale de coopération qui pourrait diminuer les tensions ailleurs.

Pour ce qui est de l'avenir, nous disposons toujours d'une certaine infrastructure diplomatique pour les gouvernements régionaux et les pays du A7 devraient maintenir un soutien financier et logistique pour faire avancer les projets par l'intermédiaire des six groupes de travail du Conseil de l'Arctique. Dans l'état actuel des choses, les représentants des sept pays de l'Arctique devraient continuer à se réunir et à maintenir un cadre coopératif jusqu'à ce que le Conseil de l'Arctique dans son intégrité soit réactivé. La Russie possède une partie assez importante de l'Arctique et il n'est donc pas possible de la laisser en dehors de la coopération climatique arctique à l'avenir. La gouvernance de l'Arctique et le traitement des nombreux problèmes de sécurité dans l'Arctique ne peuvent pas simplement s'arrêter. Il n'y a pas de temps pour cela face au changement climatique et les résidents de l'Arctique ne doivent pas être des victimes supplémentaires de la guerre en Ukraine. Il est également essentiel de se concentrer sur la transparence en matière de sécurité militaire, l'objectif principal n'étant peut-être pas une coopération totale, mais d'empêcher que la guerre chaude en Europe ne déborde sur l'Arctique. Cela devrait au moins signifier une transparence sur les activités militaires afin réduire les possibilités de mauvaise communication qui peuvent facilement conduire à une erreur de calcul.

À long terme, la présidence russe du Conseil de l'Arctique se termine en mai 2023. Espérons que la guerre en Ukraine sera terminée d'ici là ou qu'une solution diplomatique sera trouvée. Je ne suggère certainement pas qu'il faille coopérer avec la Russie dès maintenant. Or, à un moment dans le futur, nous devons coopérer sur des questions d'intérêt commun telles que le changement climatique et nous ne devrions pas simplement revenir au statu quo. La guerre en Ukraine a démontré le besoin de meilleures solutions à ces problèmes. Nous pouvons et devons nous efforcer de créer de meilleures institutions qui reflètent plus fidèlement les réalités géopolitiques actuelles, qu'il s'agisse de trouver des moyens de mettre l'accent sur la transparence militaire, de souligner les préoccupations communes en matière de climat ou d'ajouter une représentation pour la gouvernance régionale. Nos objectifs ici devraient se concentrer sur les menaces futures pour la sécurité, comme le changement climatique, car bien que les regards soient tournés vers l'Ukraine, les conséquences du réchauffement planétaire continuent à s'aggraver dans l'Arctique qui se réchauffe trois fois plus vite que le reste de la planète.

Remarques introductives de David Roddick

Les défis auxquels le Canada est confronté dans l'Arctique ne sont pas les mêmes que ceux qui se posaient juste avant la création du Conseil de l'Arctique, à la fin de la guerre froide. Cette impasse ressemble plutôt aux événements de la fin des années 1940, au début de la guerre froide, lorsque l'Union soviétique s'est séparée de ses alliés dans l'une des plus grandes coalitions militaires de l'histoire. À l'époque, le chef d'état-major canadien, le général Charles, pouvait affirmer avec assurance que la sécurité du Nord canadien pouvait être maintenue avec un minimum d'efforts, à condition de ne pas le développer. Aujourd'hui, le réchauffement climatique a fondamentalement transformé l'Arctique en tant qu'espace géopolitique. De plus, les peuples autochtones de l'Arctique, en vertu de leur plaidoyer international et des protections accordées par les traités nationaux, sont désormais des acteurs clés dans cet espace. Alors, que se passe-t-il au Conseil de l'Arctique ? La Russie, présidente du Conseil de l'Arctique, a décidé d'envahir l'Ukraine. D'une certaine manière, il s'agit d'une pièce dans une pièce, car la Russie l'a déjà fait auparavant. En conséquence, les sept autres États du Conseil de l'Arctique ont annoncé

le boycott des futures réunions sous la présidence russe.

Récemment, le ministre norvégien des Affaires étrangères a confirmé que des plans sont en cours pour reprendre les activités du Conseil de l'Arctique en 2023. À ce sujet, M. DeHart, le coordinateur régional pour l'Arctique du gouvernement américain, a déclaré qu'il n'y aurait aucune initiative visant à remplacer le Conseil de l'Arctique, et que ce dernier reviendra dans son format original. D'autres membres du Conseil de l'Arctique, y compris les membres autochtones du Conseil de l'Arctique, ont également publié des déclarations concernant l'invasion de la Russie. Toutefois, ce sont les annonces de la Norvège et des États-Unis qui sont les plus éloquents, du moins en ce qui concerne la situation actuelle. La déclaration de M. DeHart concernant le retour en 2023 du Conseil dans sa forme originale soulève de nombreuses questions. Le Conseil de l'Arctique risque-t-il de se transformer en une réplique de la guerre froide, comme l'est malheureusement devenu le Conseil de sécurité des Nations unies? Peut-être devrions-nous discuter de ce qu'est le Conseil de l'Arctique. À quoi pourrait ressembler un Conseil de l'Arctique 2.0 avant 2023? Comment, quand et avec qui cette discussion pourrait-elle commencer?

Ensuite, pourquoi cette crise se produit-elle? Deux décisions, apparemment sans rapport, prises par les États membres du Conseil de l'Arctique, sont à l'origine de la crise. Bien que ces initiatives semblaient prometteuses à l'époque, elles ont travaillé à saper l'autorité du Conseil de l'Arctique et ont ouvert la voie à la crise de sécurité à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui. La première de ces décisions a été la signature en 2008 de la *déclaration d'Ilulissat* par cinq des huit États membres du Conseil de l'Arctique. Cette initiative en marge de la table du Conseil de l'Arctique a conduit certains de ces membres à se diviser la région selon les règles de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Puisque seuls les États côtiers de l'océan Arctique étaient invités, l'Islande, la Suède et la Finlande étaient exclues. Les participants permanents ont également été exclus de cette décision. La déclaration d'Ilulissat a ainsi laissé les membres du Conseil de l'Arctique divisés entre eux. L'impulsion pour cette déclaration a été le drapeau russe planté au fond de l'océan Arctique lors d'une expédition d'exploration. Curieusement, le pôle Nord et le pôle Sud sont les seuls endroits sur Terre dont les coordonnées spatiales sont une nullité nominale. Cette ironie a toutefois échappé aux États membres du Conseil de l'Arctique qui ont décidé à l'époque de considérer ce geste comme menaçant. La Déclaration d'Ilulissat, loin de souligner la nature exceptionnelle du Conseil arctique en tant que zone de paix, a déterré des insécurités cachées. Personne ne semblait se demander si et quand les objectifs de la déclaration d'Ilulissat étaient atteints ou qui serait responsable fournir les garanties de sécurité nécessaires.

La deuxième décision malheureuse a été de créer un Conseil économique de l'Arctique indépendant, conçu à l'origine comme un organe consultatif circumpolaire pour les entreprises. Il est rapidement devenu un point de convergence des entreprises et des investisseurs pour faire pression sur les États arctiques. Aujourd'hui, le Conseil s'est transformé en un équivalent du 21^e siècle de la chambre de commerce mercantile et est devenu un foyer d'instabilité pour l'Arctique. Il a entravé le Conseil de l'Arctique en tant que forum d'établissement des priorités pour les questions sociales et économiques de l'Arctique, en infiltrant son agenda et en se substituant à lui comme arbitre de ces questions. À cet égard, il est intéressant d'examiner ce que la Russie, qui en assure la présidence, a fait. Le Conseil économique de l'Arctique ne s'est pas abstenu de se réunir à Saint-Pétersbourg et au *Forum international de l'Arctique*. Il s'est seulement abstenu de se réunir en personne, soulevant ainsi dans mon esprit des questions sur la position du Conseil économique de l'Arctique en ce qui a trait de l'invasion de l'Ukraine.

En résumé, quelle que soit la forme de la réponse du Conseil de l'Arctique à la crise actuelle, il doit se réconcilier avec le fait qu'il a été l'auteur de certaines mauvaises décisions dans le passé qui ont déclenché les forces centrifuges invalidantes observées aujourd'hui. Il a courtisé l'insignifiance, c'est-à-dire qu'il a mal joué ses atouts les plus forts : le consensus et la coopération. Le Conseil de l'Arctique a contribué à la probabilité de l'émergence d'un nouvel Arctique sécurisé au détriment de tous les peuples de la planète, singulièrement des peuples autochtones de l'Arctique. À cet égard, un Conseil de l'Arctique 2.0, renouvelé, revitalisé et renforcé, n'est pas seulement notre meilleure option, mais notre seule option.

Discussion et questions du public

Les panélistes se sont prononcés sur leur vision de l'avenir de la gouvernance arctique après la guerre en Ukraine. Ils sont d'avis que la reprise des activités du Conseil de l'Arctique dépend grandement de l'issue de la guerre et de la volonté des États et des participants permanents membres de l'institution. Gabriella Gricius souligne qu'advenant une victoire russe, il pourrait être plus ardu de rétablir la coopération puisque l'Europe risque d'être réticente. Timo Koivurova défend qu'il est nécessaire de trouver une solution provisoire afin de s'assurer que la pause ne cause pas de recul trop important dans les relations avec la Russie. Le travail pourrait par exemple être entamé par le biais des groupes de travail du Conseil. D'autres avenues possibles de coopération à des niveaux inférieurs évoquées par les conférenciers lors de la discussion comprennent les opérations de sauvetage et l'éducation, notamment par le biais de l'Université de l'Arctique.

Pour Tony Penikett, il est nécessaire de revoir la structure du Conseil de l'Arctique. Cette refonte doit impliquer une participation des gouvernements régionaux. Ces entités politiques issues de négociations d'autonomie entre colonisateurs et colonisés incluent par exemple les gouvernements du Nunavut, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, de l'Alaska et du Groenland. Les négociations de revendications ont permis aux populations du Nord d'avoir des droits et de détenir le pouvoir sur de larges portions des territoires de l'Arctique. Ainsi, selon lui, une position similaire à celle des participants permanents devrait être accordée à ces entités politiques qui assurent déjà une part importante de la gouvernance arctique. David Roddick aborde pour sa part la possibilité d'étendre ou de réformer le mandat du Conseil de l'Arctique. Or, comme le souligne le chercheur, cette discussion de la refonte de l'institution ne peut se faire sans la participation de la Russie.

À ce sujet, Gricius et Koivurova réitèrent que la présence russe est également nécessaire dans plusieurs domaines qui subissent présentement les contrecoups de la guerre. Par exemple, la protection marine a des implications transfrontalières nécessitant une collaboration avec Moscou. De même, la recherche scientifique, singulièrement sur les enjeux de fonte du pergélisol, est incomplète si les données de la Russie, qui compose une part importante de l'Arctique, ne sont pas comptabilisées. Les deux chercheurs affirment également que la coopération doit reprendre de manière plus générale. De son côté, Gricius suggère que la création d'un forum alternatif serait une erreur en raison du rôle important de la Russie dans la région. Elle soutient que la coopération informelle est la meilleure solution pour le moment. Abondant en ce sens, Timo Koivurova affirme qu'il faut éviter de complètement humilier la Russie. En ce qui concerne la possibilité pour Moscou de créer son propre forum alternatif au Conseil de l'Arctique avec des États non arctiques, le chercheur estime qu'il s'agit d'un scénario peu probable.

Les panélistes se sont également prononcés sur la question des droits autochtones si le Conseil de l'Arctique venait à être restructuré. Questionné par le public sur le risque posé à la représentation autochtone par l'inclusion des gouvernements régionaux au sein du Conseil de l'Arctique, Tony Penikett répond qu'au contraire, cette inclusion favoriserait la représentation autochtone. Pour soutenir son argument, il évoque les gouvernements du Groenland, du Nunavut, des Territoire du Nord-Ouest, du Yukon et de l'Alaska qui sont majoritairement formés par des autochtones. Timo Koivurova ajoute que le Conseil de l'Arctique est un forum qui opère sur un mode de consensus de la part de ses membres, incluant les participants permanents. Ainsi, ces derniers sont rigoureusement consultés par les États. Les enjeux autochtones ont également été abordés en raison de l'impact des changements climatiques sur les communautés. À cet effet, Gabriella Gricius évoque les enjeux de sécurité alimentaire globale et de sécurité sociétale, tous deux menacés par les changements climatiques.

La discussion s'est par la suite tournée vers les enjeux de sécurité traditionnelle. Questionné sur son argument stipulant que la Déclaration d'Ilulissat fut une erreur, David Roddick clarifie son propos. Il affirme que la déclaration avait pour objectif la désécuritisation de la situation découlant des réactions au drapeau russe planté au fond de l'océan Arctique. La déclaration serait ainsi, selon Roddick, partie d'un mauvais pas en réagissant à une menace et en créant une division entre les états côtiers et les états non côtiers qui ont été exclus, érodant ainsi la coopération. Roddick ajoute que la déclaration a failli à établir qui serait responsable des garanties de sécurité découlant du document. Koivurova interprète quant-à-lui différemment la situation. Selon lui, la

déclaration n'a pas érodé la prédominance du Conseil de l'Arctique ou son fonctionnement. De surcroît, il soutient que l'enjeu du drapeau russe serait davantage un malentendu lié à ses droits sur le plateau continental et à l'établissement des limites de ce dernier.

En ce qui a trait des événements prédécesseurs à la situation actuelle, les conférenciers ont offert leurs remarques sur la réaction du Conseil de l'Arctique en 2014, à la suite de l'annexion de la Crimée par la Russie. À l'époque, la demande canadienne d'une pause des activités du Conseil a été refusée par les autres États membres. De surcroît, malgré les sanctions imposées, la coopération au sein du Conseil de l'Arctique a fait preuve de résilience et a été maintenue. Gabriella Gricius et Timo Koivurova soulignent qu'il n'est pas du ressort de toutes organisations ou internationaux de se prononcer sur ce type d'agression militaire. Singulièrement, le Conseil de l'Arctique est un forum doté d'une flexibilité opérationnelle lui permettant de fonctionner dans des situations conflictuelles. L'exclusion des enjeux de sécurité du mandat du Conseil a à l'époque favorisé le maintien du dialogue.

Les panélistes ont également été interrogés sur l'avenir du Conseil de l'Arctique advenant la concrétisation des adhésions suédoises et finlandaises à l'OTAN. Il a été défendu que bien qu'il soit difficile de prédire la réaction russe à cette éventualité, Moscou choisirait probablement de tout de même prendre part à la coopération régionale en raison de l'importance accordée à la région. Ainsi, Gricius, Koivurova et Penikett ont espoir que la pause actuelle ne signifie pas un échec du Conseil de l'Arctique comme institution. Timo Koivurova rappelle que la Russie coopère déjà avec des membres de l'OTAN dans d'autres forums et que le Conseil de l'Arctique n'aborde pas les questions de sécurité. Il affirme également que la Russie est consciente que la Finlande et la Suède n'étaient déjà pas totalement neutres. La perception d'un changement des dynamiques sécuritaires est ainsi moins importante. De son côté, David Roddick affirme que pour s'assurer que la Russie rejoigne à nouveau l'institution, les A7 devront s'assurer d'avoir une proposition offrant de meilleures perspectives pour Moscou.

Finalement, les panélistes ont abordé le développement économique de la région. David Roddick souligne les tensions entre les différents secteurs. Tony Penikett a réitéré qu'en vertu des accords de revendications territoriales, les populations autochtones sont propriétaires de part importante du territoire arctique. Il nuance ainsi l'idée que les intérêts autochtones sont menacés par les intérêts étrangers. Selon lui, les gouvernements autochtones créent intelligemment des partenariats stratégiques avec les groupes considérés comme menaçants pour leur environnement ou leur terre. De cette manière, ils sont en mesure de prendre leurs propres décisions. De son côté, Gabriella Gricius stipule qu'il est tout de même important de reconnaître le persistant déséquilibre de pouvoir résultant du colonialisme. À cet effet, il serait pertinent de donner plus de pouvoir à ces organisations en leur donnant par exemple plus de ressources financières et juridiques.

ALLOCUTION – Dr. DALEE SAMBO DOROUH, CHAIR – INUIT CIRCUMPOLAR COUNCIL

Avant de commencer mes remarques, je tiens à souligner que les Inuit, en tant que peuple autochtone de l'Arctique, apportent deux forces et qualités vraiment importantes à cette discussion sur l'ère d'incertitude. Tout d'abord, il est important de dire que, depuis notre début, nous nous sommes engagés de façon constante et nous avons transmis nos messages non seulement dans les forums régionaux de l'Arctique, mais aussi dans les forums internationaux du monde entier. Il s'agit d'une qualité et d'une force parce que les administrations et les gouvernements en dehors de nos communautés changent constamment. Je pourrais faire un commentaire complet sur les États-Unis et leur traitement inégal des questions arctiques. La cohérence de notre engagement constant est, non seulement en notre faveur, en tant que peuples autochtones de l'Arctique, en tant qu'Inuit, mais aussi en faveur de l'ensemble de la communauté mondiale.

La deuxième qualité de notre participation - que ce soit dans une ère d'incertitude ou de réelle certitude - est la

cohérence et la coordination des questions touchant à l'Arctique et la façon dont elles sont perçues dans le contexte des questions tournant autour de la communauté mondiale et de l'humanité. Nous sommes la seule force qui a été capable d'apporter cohérence et coordination. Et en effet, depuis notre début, nous avons recherché la cohérence et la coordination dans chaque forum intergouvernemental. Trop souvent, nous voyons des questions cloisonnées d'une manière qui n'est ni constructive ni utile pour identifier réellement les défis auxquels la communauté mondiale est confrontée.

Et revenant à notre émergence en tant qu'organisation de peuple autochtone, et plus précisément en tant qu'organisation non gouvernementale avec le statut de l'ONU que nous avons obtenu après notre création, je veux remonter jusqu'à la conférence tenue en Alaska en juin 1977. Le milieu politique duquel nous sommes émergés est celui de la guerre froide, de la compétition entre les grandes puissances, entre l'Est et l'Ouest essentiellement. Nous étions parfaitement conscients du type d'incertitude et de ce qui était en jeu dans ce contexte particulier. Je pense que les enjeux sont encore plus grands maintenant pour nous dans notre participation aux initiatives régionales ainsi qu'aux initiatives internationales.

Je voulais citer Eben Hopson lorsqu'il a accueilli nos délégués à l'assemblée de Barrow. À l'époque, il reconnaissait que nous avions des difficultés avec l'Union soviétique. Il a déclaré que: « *nous, les Inupiat, vivons sous quatre des cinq drapeaux de la côte arctique. L'un de ces quatre drapeaux manque cruellement ici aujourd'hui. Il est généralement admis que nous jouissons de certains droits juridiques ancestraux en tant que peuples autochtones de l'Arctique. Il est important que nos gouvernements s'accordent sur le statut de ces droits pour qu'ils soient uniformément respectés* ». Essentiellement, il établissait en quelque sorte des critères de seuil pour garantir que nous disposions d'un espace à la fois intellectuel et politique à tous les niveaux. Cela signifie que ces quatre États côtiers devraient se comporter de manière à ce que nos droits deviennent uniformément respectés et reconnus à travers les cinq pays. Il nous a fallu du temps pour que nos paires de Tchoukotka nous rejoignent. Ils l'ont finalement fait. Il était significatif de laisser des sièges vides à nos assemblées générales afin de symboliser leur absence des discussions. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à l'absence de la Fédération de Russie au Conseil de l'Arctique et dans un nombre croissant de forums.

Je veux aussi vous dire que nous nous sommes toujours engagés à ce que l'Arctique demeure une zone de paix. Cet engagement remonte à l'adoption de la résolution numéro 11 lors de la conférence de l'organisation en 1977, où nous avons demandé que l'Arctique soit désigné zone de paix. Cette résolution a ensuite été réitérée en 1983 avec plus de détails et de spécificités. Elle a également été incluse dans la *Déclaration d'Utqiagvik* en 2018, où nous avons établi le mandat pour les dirigeants de la CCI pour jeter les bases diplomatiques d'un dialogue sur une zone de paix. Évidemment, nous sommes éloignés de cette possibilité dans les conditions actuelles. Et je pense qu'il y en a beaucoup qui s'ouvrent sur cette question particulière de savoir comment aller de l'avant compte tenu du conflit actuel.

Avant tout autre commentaire, je veux également faire référence à notre préoccupation croissante concernant le Conseil de l'Arctique. Il n'y a pas eu dans la déclaration originale d'Ottawa de débat ou négociation sur les règles de procédure du Conseil de l'Arctique en cas de conflit de cette nature. Cela soulève la question des objectifs du Conseil de l'Arctique et du fait est que nous n'avons pas affaire à un jeu de cartes complet en termes de défense, de sécurité et de développement économique. Les initiatives énoncées et commémorées dans la déclaration d'Ottawa de 1996 sont en effet importantes. Nous sommes reconnaissants que l'accent et l'objectif aient été mis sur la protection et la conservation de l'environnement de cette région distincte du monde. Nous sommes également reconnaissants de l'adhésion des peuples autochtones de l'Arctique en tant que participants permanents et de la reconnaissance de leur transcendance des frontières nationales. Trois des six participants permanents sont membres de la Fédération de Russie, soit, le Conseil Circumpolaire Inuit, l'Association internationale des Aléoutes et le Conseil Sami. Il s'agit d'un élément significatif pour notre engagement continu. La situation actuelle ajoute donc une couche complètement différente d'incertitude et de défis. Je dirai, cependant, que nous parvenons à avoir l'engagement des représentants de Chukotka et en particulier les membres de notre conseil exécutif. Malgré l'imposition de frontières nationales à travers notre territoire traditionnel, nous avons été en mesure de maintenir

notre communication, nos objectifs et notre travail pour aller de l'avant au nom de nos membres. Il s'agit d'un élément important de notre travail qui ne peut être négligé et qui suggère que nous avons une perspective importante pour surmonter certaines des incertitudes qui existent.

De la même manière que le Conseil de l'Arctique a été considéré comme un environnement collégial et coopératif, je pense que ce que nous continuons à faire devrait être un exemple et un modèle pour les autres en termes de continuelle coopération. En ce qui concerne la pause du Conseil de l'Arctique, les participants permanents n'ont pas été directement consultés. Le Conseil de l'Arctique s'enorgueillit de l'inclusion des participants permanents, mais à ma connaissance, la décision de demander une pause puis la réponse subséquente à l'idée d'une pause ont été prises sans aucune consultation directe avec les participants permanents. Dans une certaine mesure, ceci suggère peut-être une rupture des règles. Ainsi, des questions se posent sur la forme que prendra le Conseil de l'Arctique lors de la reprise de ses activités.

Nous sommes très désireux de voir le conflit prendre fin et les conditions s'améliorer. Or, notre souhait est que, lorsque le conflit se terminera, la question de la forme du Conseil de l'Arctique soit examinée. Cet examen devrait porter à la fois sur les droits des peuples autochtones de l'Arctique et des Inuit et sur l'augmentation et le renforcement de leur rôle, à l'instar du dialogue en cours au sein des Nations unies, où les peuples autochtones du monde entier cherchent à savoir comment augmenter et renforcer leur participation aux travaux de l'assemblée générale. L'objectif est de s'assurer que nous ne soyons pas seulement des objets, mais bien des sujets dans ces forums particuliers. Essentiellement, nous aurons l'occasion de revenir et d'envisager la reformulation, la restructuration de la coopération et de la collaboration dans la région arctique en général.

J'ai encore deux ou trois choses à dire à propos de l'avenir de la coopération régionale et des questions arctiques. D'abord, en ce qui a trait des domaines prioritaires, nous avons été très délibérés et prudents dans l'identification des priorités qui seront fixées au cours des quatre prochaines années. Nous avons un certain nombre de questions qui sont toutes interdépendantes. Or, la façon de procéder est une tout autre question compte tenu de la pause observée au Conseil de l'Arctique.

Je voulais parler du dialogue et du libre échange d'idées et de connaissances en tant que communauté des peuples autochtones de l'Arctique, mais aussi en ce qui concerne ce que nous comprenons être représenté par le Conseil de l'Arctique. À travers les groupes de travail du Conseil de l'Arctique, nous avons été actifs de manière cohérente et constante. À cet égard, il est intéressant d'observer la Commission Lancet ainsi que *The Journal on Global Health* en ce qui a trait du dilemme dans lequel ils se sont trouvés immédiatement après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'enjeu était de savoir s'ils devaient continuer à collaborer ou à accepter des soumissions d'articles d'auteurs russes. Cette citation du PDG d'Elsevier, la société d'édition qui possède Lancet, est complète en termes de conditions immédiates, mais aussi de conditions futures pour collaborer avec la Russie:

« L'ensemble de la communauté scientifique et les autres entreprises de notre secteur sont également aux prises avec ces questions. Étant donné que les communications savantes ne tombent pas sous le coup des sanctions actuelles, ce jugement revient à se demander quelle est la bonne chose à faire et il n'y a pas de réponse évidente. Nous pensons qu'il est important de protéger la liberté des échanges savants, car le progrès scientifique dépend de la capacité des chercheurs à collaborer entre eux au niveau mondial et à exploiter les nouvelles connaissances. Par conséquent, conformément à ce principe, nous continuons d'accepter les soumissions d'articles avec des auteurs russes et de juger la recherche sur sa qualité sans parti pris ».

C'est un élément important à prendre en considération pour essayer d'obtenir une plus grande certitude en ce qui concerne la région arctique. De plus, un commentaire récent de Richard Horton du Lancet qui a été publié dans *Science Direct* indique que:

« Le premier défi était qu'une pandémie mondiale exigeait une science globale et un réseau

international de scientifiques capables de communiquer librement les uns avec les autres. Le deuxième défi était que la Science globale dépend de la confiance globale. Et la confiance mondiale dépend d'une collaboration ouverte avec les scientifiques de tous les pays. Les scientifiques doivent établir une relation de confiance avec les autres scientifiques, quelle que soit leur origine nationale. Nous devons nous soutenir mutuellement face à des critiques souvent hostiles et politiques, afin de fournir les preuves les plus fiables aux décideurs ».

Il est utile pour nous de considérer le fait que le changement climatique, dans ses impacts dilatoires sur nos communautés, n'a pas fait de pause. Les enjeux qui nous préoccupaient avant la pause des activités du Conseil de l'Arctique tels que la pollution atmosphérique continuent. Nous sommes confrontés à plusieurs questionnements. L'Organisation maritime internationale, par exemple, tente de comprendre comment mettre en œuvre le code polaire dans le contexte actuel. Je pense qu'au bout du compte, il s'agit vraiment de faire ce qu'il faut, singulièrement, en ce qui concerne les questions urgentes auxquelles sont confrontés les Inuit et les autres peuples autochtones de l'Arctique. Et donc, cette cohérence, cette qualité mentionnée plus tôt, est la force de notre stratégie. Elle est essentiellement basée sur l'ordre juridique international et les piliers qui ont été établis au sein des Nations Unies, c'est-à-dire la paix et la sécurité, le développement durable, les droits de l'homme, et l'environnement. Dans ces quatre piliers qui sous-tendent l'ordre juridique international, les droits de l'homme, des Inuit, les droits de l'homme des peuples autochtones de l'Arctique sont la question permanente et peut-être l'une des plus urgentes à laquelle la communauté mondiale doit faire face. Il est impératif de faire respecter nos droits de l'homme, notre droit à l'autodétermination, notre droit humain de participer aux affaires qui nous concernent et tous les droits interdépendants que nous avons fait valoir dans divers forums régionaux et internationaux. Encore une fois, cette reconnaissance de droit est souhaitable, pas seulement pour notre bénéfice, mais aussi pour le bénéfice de l'humanité. Cette compétition entre grandes puissances, ou cette coopération entre grandes puissances, ne devrait pas être la seule condition pour le dialogue arctique ou le dialogue mondial. Nous, en tant qu'Inuit, avons trouvé des solutions pour maintenir et développer le dialogue. Nous l'avons maintenu, même face à cette incertitude. Donc, nous sommes ici pour apporter une contribution ainsi que pour continuer notre diplomatie et notre influence dans cette ère d'incertitudes afin d'assurer le maintien de notre propre sécurité culturelle, de notre propre sécurité inuite face à l'incertitude.

J'espère que j'ai bien répondu à l'invitation et qu'il y a peut-être des choses qui peuvent être prises en compte à l'avenir, et pas seulement dans ce dialogue, mais dans les nombreux dialogues dont chacun est sans aucun doute engagé en tant que passionnés de l'Arctique. Alors qujanaq. Merci!

PANEL 2: LES CONSÉQUENCES MILITAIRES DE L'INVASION RUSSE DE L'UKRAINE

Le deuxième panel s'est penché sur les conséquences militaires arctique de l'invasion russe de l'Ukraine. Des enjeux liés au NORAD, à l'OTAN et à de possibles mesures pour bâtir la confiance ont été évoqués pour mieux comprendre le présent et le futur militaire de la région.

Remarques introductives d'Andrea Charron

Je veux parler de trois éléments liés à l'agression de la Russie contre l'Ukraine et de la façon dont elles peuvent avoir un impact sur l'Arctique. Le premier point concerne les questions relatives à la position de défense du Canada. Le deuxième point concerne les domaines. Et enfin, je veux parler un peu du maintien de l'ordre international fondé sur les règles que nous voulons continuer à avoir dans l'Arctique pour qu'il reste une région fonctionnelle.

Tout d'abord, en ce qui a trait de la défense canadienne, la rapidité avec laquelle l'intérêt a été porté à la façon dont le Canada pourrait se défendre contre le type d'attaque auquel l'Ukraine s'attend est étonnante. Il faut mettre

cela en perspective, particulièrement dans le contexte arctique. Peu de temps après le début de la guerre contre l'Ukraine, il y a eu un exercice de l'OTAN intitulé *Cold Response*. Il s'agit de l'un des plus grands exercices maritimes de l'Arctique. Lors de cet exercice, aucun comportement provocateur de la Russie n'a été observé alors qu'il y en avait eu deux ans auparavant lors d'un autre exercice de l'alliance appelé *Trident Juncture*. Tous les États de l'Arctique, y compris la Russie, ont répété qu'ils pensaient qu'il était vraiment important que l'Arctique reste une région exempte de conflits. Ils ont également réitéré qu'il y avait très peu de chances qu'un conflit ait lieu dans l'Arctique. Or, la rhétorique, notamment dans la presse canadienne, peut changer. Néanmoins, il est important de comprendre qu'actuellement, ce n'est pas *pour* l'Arctique ou *en* Arctique qu'un conflit est attendu.

Passons aux domaines préoccupants pour le Canada. Trois domaines seront abordés, soit le domaine cybernétique, le domaine aérospatial et le domaine maritime. Pour ce qui est du domaine cybernétique, la Russie est particulièrement habile à nous attaquer quotidiennement avec des cyberattaques. Toutefois, cela ne résulte pas de l'attaque russe contre l'Ukraine. Il s'agit d'un problème de longue date que le gouvernement canadien et les agences canadiennes s'efforcent de résoudre. De surcroît, nous avons tous une obligation de diligence raisonnable. C'est pourquoi des choses comme les mots de passe et la double authentification, aussi frustrantes qu'elles soient parfois, sont essentielles à la défense du Canada et de l'Amérique du Nord.

Le domaine suivant est l'aérospatial. C'est là que Whitney Lackenbauer parle souvent de l'approche *à travers* l'Arctique. Depuis la guerre froide, il s'agit du scénario d'attaque de la Russie sur l'Amérique du Nord le plus plausible. En effet, la technologie actuelle permet à la Russie d'être potentiellement capable de lancer des missiles depuis l'espace russe vers l'Amérique du Nord. Il faut ainsi repenser notre position afin de mieux se protéger. Cette menace mène à se concentrer sur la dissuasion par la détection et par le déni. Pendant la guerre froide, la dissuasion par la punition dominait. C'est-à-dire que la menace d'un échange nucléaire était suffisante pour empêcher toute sorte d'activité. Cela n'a jamais été une option raisonnable et ce n'est toujours pas une option raisonnable. C'est pourquoi dans les nouvelles, l'attention est dorénavant portée à des éléments tels que la mise à niveau du système d'alerte du Nord et à la recherche et au développement de capteurs dans tous les domaines, de l'espace au sous-marin.

Le dernier domaine est le domaine maritime. L'Arctique est souvent pensé exclusivement comme un domaine maritime. La mission du NORAD ajoutée en 2006 à l'alerte maritime, a créé une fonction qui force au Canada tous les acteurs maritimes - la garde côtière de Transports Canada, la Marine royale canadienne, Pêches et Océans, le Service canadien des glaces, l'Agence des services frontaliers du Canada – à se réunir et à partager des informations en utilisant un vocabulaire commun. La saison de navigation dans l'Arctique est sur le point de commencer et, par l'intermédiaire du centre des opérations de sécurité maritime basé à Halifax, ces acteurs se réunissent quotidiennement et parlent de ce qu'ils voient dans le domaine de l'Arctique. Cela a été le modèle pour illustrer le besoin d'une approche pangouvernementale dans d'autres domaines. En réalité, la plupart des activités qui se déroulent en Arctique ne sont pas du ressort de la Marine royale canadienne. Elle joue plutôt un rôle de soutien. Ce partage de l'information signifie que tout le monde est sur la même longueur d'onde et qu'il est possible de partager le temps de surveillance, ce qui est tout à fait positif.

Je veux terminer par l'ordre international fondé sur des règles. Tous les États arctiques, y compris la Russie, ont reconnu que l'ordre international fondé sur des règles doit se poursuivre. L'ambassadeur de la Russie pour l'Arctique et président du Conseil de l'Arctique, Nikolay V. Korchunov veut redémarrer le dialogue dans certains des forums qui ont été mis en attente. Il n'y a pas d'appétit pour recommencer l'une de ces réunions de haut niveau. Cependant, il faut penser à l'Arctique comme une possible rampe de lancement pour normaliser les relations à l'avenir. La région est d'une importance indéniable pour la Russie. Et c'est là que le retour aux premiers principes et aux relations de terrain, par exemple de scientifique à scientifique ou de peuple autochtone à peuple autochtone, va être important. Ces relations personnelles seront essentielles pour nous aider à normaliser les relations. Il ne sert à rien d'exclure la Russie pour toujours. Elle doit revenir en tant que membre professionnel contribuant à la communauté internationale et, bien que cela ne pourra pas se produire avant un certain temps, il est bon de commencer à y penser.

Remarques introductives de Jacob French

Mes remarques initiales portent sur trois points. D'abord, il s'agit d'observer ce qui a essentiellement changé dans la région arctique depuis la récente invasion de l'Ukraine. Le deuxième point est l'identification des conséquences militaires de ce changement à court terme et à long terme. Finalement, le troisième point sera d'analyser ce que cela signifie vraiment pour le Canada et pour la défense et la sécurité canadienne.

D'abord, est-ce que la récente invasion de l'Ukraine et la réponse internationale qui en découle changent la nature du dialogue sur la sécurité entre les membres des nations de l'Arctique? En 2014, nous avons vu les premières lueurs d'un manque sévère de dialogue de sécurité avec la Russie. À ce moment, le Conseil de l'Arctique était toujours fonctionnel bien qu'il n'abordait pas les questions de sécurité. À l'époque, le débat principal était de savoir s'il y aurait ou non un mécanisme de dialogue sur la sécurité avec la Russie. Depuis l'invasion de l'Ukraine, il y a un consensus unanime pour condamner les actions russes et être solidaire de l'Ukraine. Sur cette base, le dialogue sur la sécurité entre le A7 est susceptible de se développer et pourrait s'élever au niveau des nations arctiques. La pause du Conseil de l'Arctique renforce un message de solidarité entre les nations partageant les mêmes idées. De surcroît, en réponse à l'invasion russe de l'Ukraine, les exercices militaires vont se concentrer sur la dissuasion et sur l'effet défensif de ces exercices militaires à grande échelle. La fréquence de ces exercices est susceptible d'augmenter. Il est intéressant de noter que l'on assiste à un changement de mentalité. Ce changement de mentalité ne porte pas nécessairement sur ce que la Russie fait dans le Nord, mais sur la raison pour laquelle nous utilisons les exercices et les opérations comme nous le faisons. Pour le Canada en particulier, les commentaires du ministre Anand à la mi-mai concernant la volonté de réunir des ministres de la Défense de l'Arctique pour un dialogue sur la sécurité sont très pertinents. L'engagement de la ministre à accélérer le dossier de la modernisation de NORAD est également pertinent. Le fait d'annoncer cette accélération est aussi très révélateur. Il est clair que le Canada cherche à renforcer sa souveraineté dans l'Arctique par la diplomatie en ce moment, et ce dialogue, élevé à un niveau post-Ukraine continuera de se développer.

Il n'est pas clair que ce changement témoigne d'un nouvel axe de menace sur la base de ce qui a été observé en Ukraine. À mon avis, il s'agit davantage d'une volonté commune d'à la fois établir un dialogue sur la sécurité entre les alliés pour répondre à des préoccupations communes concernant les risques en Arctique et d'en faire la démonstration à l'adversaire potentiel. Pour cette raison, les demandes d'adhésion de la Suède et de la Finlande à l'OTAN sont intéressantes. Un tel changement affecte, évidemment, le dialogue sur la sécurité dans l'Arctique, mais également les calculs de la Russie sur la façon de réinitialiser le dialogue dans la région. En somme, peu de choses ont réellement changé en Arctique. Or, le besoin immédiat d'un dialogue sur la sécurité à court terme peut l'emporter sur le besoin d'une pleine participation de chaque État arctique pour toutes autres sortes d'autres raisons à long terme. Cela met à rude épreuve le cadre de coopération régionale. Je pense toutefois que cette pression est reconnue et qu'elle est probablement mise en balance avec le risque de ne rien faire. Cela étant dit, qu'est-il susceptible de se produire?

Sur le court terme, nous allons assister à une augmentation de la fréquence du dialogue entre les alliés de l'Arctique, notamment si la Finlande et la Suède se joignent à l'OTAN. Les opérations de présence risquent de prendre une nouvelle signification dans les communications stratégiques. Elles se feront probablement à plus grande échelle dans l'objectif de démontrer l'interopérabilité des nations alliées dans un environnement nordique et ainsi agir comme une force de dissuasion. Je pense que les communications stratégiques vont également essayer de prendre de l'avance sur les opérations d'information et sur la cybernétique en plus de relancer les discussions sur les infrastructures et les réseaux logistiques de base servant à soutenir les réseaux opérationnels. La discussion sur la manière de soutenir les opérations dans le Nord deviendra de plus en plus importante une fois que les besoins opérationnels dans le Nord seront réalisés. Il ne s'agit pas seulement d'assurer une présence sur place, mais aussi de mettre en place les bases logistiques et les alliances politiques qui permettent d'y parvenir. En termes de réaction canadienne, les simples comparaisons d'inventaires en chiffres bruts sont trop simplistes. Le Canada ne peut pas se contenter de participer au forum multilatéral des alliances et des partenariats importants. Il doit plutôt être proactif et démontrer sa propre capacité à dissuader ou à répondre à des actes d'agression.

Comment pouvons-nous jouer un rôle dans ce domaine tout en construisant l'alliance qui nous assure une sécurité collective ? Il ne s'agit pas seulement de participer à un forum et de s'attendre à ce que nos alliés réalisent le gros du travail. Notre participation au théâtre nordique est pour aider nos alliés est donc importante. Les efforts du Canada seront ainsi concentrés à la fois au niveau national et au niveau international. À bien des égards, la présence de l'opération militaire de l'OTAN pour l'après-conflit en Ukraine et en Europe sera sensiblement la même. Nous allons probablement juste faire comprendre pourquoi nous le faisons. Et lorsque nous le ferons, nous serons probablement un peu plus stricts.

En ce qui concerne les conséquences à long terme, il sera intéressant d'observer si les Russes vont contrecarrer ou réagir à une présence accrue et redynamisée à leur porte. Il est probable qu'une fois que le front ukrainien aura diminué, la Russie puisse réagir dans les domaines aérien et maritime. Il est également probable que Moscou ait déjà élaboré sa stratégie arctique jusqu'en 2035. La question est de savoir si les russes auront les moyens ou la volonté politique de mettre en œuvre cette stratégie et de créer leur zone d'influence après leur retrait de l'Ukraine. Il sera intéressant d'observer si une plus grande implication de l'OTAN dans la région peut conduire à de nouvelles escalades ou à un dilemme de sécurité accru. La question est maintenant de savoir si cela s'est déjà produit.

De plus, à long terme, il sera intéressant de voir comment la relation entre la Chine et la Russie se joue en Arctique. Je pense que cette « alliance sino-russe » n'est pas vraiment une alliance, mais plutôt un partenariat stratégique. Ce dernier est mis à rude épreuve au fur et à mesure que la guerre en Ukraine se prolonge, car il n'est pas clair que ce soit dans l'intérêt de la Chine de se ranger du côté de la Russie dans ce domaine. Il ne s'agit certainement pas d'un partenariat défensif mutuel. Il est probable de voir la Chine et la Russie agir davantage dans le Nord. Or, les conséquences de l'Ukraine et les sanctions économiques ne poussent pas nécessairement les deux puissances à travailler davantage ensemble dans l'Arctique. La divergence politique et l'indépendance politique de ces deux pays constituent des défis supplémentaires pour ce partenariat.

Enfin, quelles sont les conséquences militaires affectant le Canada? Malgré l'absence de menace imminente dans la région de l'Arctique, la réponse prudente pour le Canada est de renouveler notre préparation pour les opérations nordiques. Considérant le changement dans la manière de penser la sécurité, il y a une demande accrue de présence dans le Grand Nord. De plus, dans l'objectif de dissuasion combinée, il y a dorénavant un attrait pour participer à davantage d'opérations dans le nord du côté européen, notamment avec l'OTAN. Pour Canada, il faudra se concentrer sur les infrastructures ainsi que notre structure de soutien opérationnel en plus d'avoir une vision holistique de ce que sont nos mécanismes de défense continentale. Ce concept de défense continentale ne doit pas seulement être dans le sens de la modernisation des systèmes vieillissants de NORAD, mais également comporter les moyens de mieux détecter. De plus, en jugeant des conséquences militaires, il faut s'assurer la dissuasion ne soit pas seulement une question de nombre, d'échelle ou de taille, mais également de préparation et de volonté de répondre à une menace. Il faut également prendre en considération les menaces qui pèsent sur l'Arctique indépendamment de l'agression russe, notamment de la sécurité économique, de la sécurité humaine et la sécurité climatique. Je pense que, lorsque nous examinons la réponse du Canada et que nous pensons qu'il est essentiel d'adapter notre réflexion à notre rôle, nous pouvons être affectés de manière appropriée à la fois par le leadership des pays de l'Arctique, le leadership au sein de l'OTAN, mais aussi dans le cadre de la défense continentale. Les actions du Canada visent à renforcer notre propre souveraineté par la diplomatie. Notre participation au forum est très importante, mais elle sera finalement mesurée par nos capacités et notre position.

Remarques introductives de Thomas Hughes

Ma compréhension de ce que la guerre en Ukraine a changé pour l'Arctique est fondamentalement, tout et rien. Tout a changé et absolument rien n'a changé. C'est donc un début un peu philosophique. Afin d'aborder ce que j'observe comme étant les effets militaires de la guerre en Ukraine dans l'Arctique, il est nécessaire de créer une division entre deux approches.

La première consiste à penser les différents Arctiques. Aborder l'Arctique comme un monolithe unique pose

plusieurs problèmes. Pour les besoins de cette communication, la région sera divisée entre l'Arctique nord-américain, comprenant le nord du Canada et l'Alaska et de l'Arctique européen, comprenant le nord de la Norvège, la Finlande, la Suède et une partie de la Russie. Pour la deuxième différenciation, ce sont les changements dans l'équilibre qui seront mis en évidence. Concrètement, cela comporte d'une part, les changements de capacité. En d'autres termes, voyons-nous réellement des changements dans la capacité de mener des opérations militaires réussies dans l'Arctique? D'autre part et plus important, ce changement d'équilibre occasionne-il les changements dans la façon dont ces deux régions sont perçues dans un contexte militaire? Quelles sont les changements des perceptions d'intentions?

En commençant par les capacités, dans l'Arctique nord-américain, il y a eu très peu de changements. En reprenant la brillante conception de Lackenbauer des menaces *dans et à travers* l'Arctique, on peut observer que les menaces dans l'Arctique, c'est-à-dire, les chances d'une guerre terrestre à grande échelle dans l'Arctique nord-américain, sont pratiquement inexistantes. La guerre en Ukraine n'a pas changé cela. Les menaces qui passent *à travers* l'Arctique sont peut-être plus importantes en général. Il s'agit d'une voie potentielle pour attaquer une cible en Amérique du Nord. Cette menace est également restée à peu près en termes de capacité à mener de telles opérations malgré la guerre en Ukraine. En bref, en Amérique du Nord, les capacités sont demeurées les mêmes pour le moment.

En Europe cependant, la situation est tout à fait différente. Le principal moteur de cette évolution est l'adhésion potentielle de la Finlande et de la Suède à l'OTAN. Cela remodèle l'équilibre arctique. Il est intéressant de noter que la Russie, bien qu'elle n'ait pas interféré avec l'exercice *Cold Response* de la même manière qu'elle l'a fait pour *Trident Juncture* a tout de même exprimé des inquiétudes au sujet de l'exercice en cours. Il est important de souligner ici le risque d'incidents involontaires. Si la Finlande et la Suède rejoignent l'OTAN et qu'il y a en conséquence des exercices plus importants et plus fréquents, que plus de gens sont présents sur le terrain, sur l'eau, dans les airs, le potentiel d'un incident involontaire ou d'une escalade accidentelle augmente considérablement. Il sera très important de continuer à examiner cette question afin d'atténuer ce genre de risques en nous engageant dans un dialogue. Deuxièmement, l'extension de la protection de la souveraineté lors de l'adhésion à l'OTAN a évidemment un impact énorme sur la Suède et la Finlande. Nous savons qu'ils ont été pleinement alignés avec l'OTAN au cours des dernières années. Or, leur adhésion change les choses de manière significative. Il demeure peu probable que la Russie envahisse la Suède ou la Finlande si elles ne faisaient pas partie de l'OTAN, mais cela change néanmoins quelque peu la dynamique en raison de cette protection étendue. La nuance que j'apporterais cependant concerne le commentaire de Sergey Lavrov. Il a essentiellement affirmé que la Russie a toujours considéré la Finlande et la Suède comme faisant partie de l'OTAN et que leur adhésion à l'OTAN ne changera donc pas la manière dont la Russie envisage la sécurité en Europe du Nord. J'aimerais également soulever un point mineur qui a été mentionné à plusieurs reprises sur Twitter. Une proportion significative de la capacité navale russe pour l'Arctique se trouve dans la péninsule de Kola et autour de Mourmansk. Il sera très difficile pour l'OTAN d'essayer de perturber les opérations navales pour le moment pour des raisons de géographie et de capacités. Or, ce qui est intéressant, c'est que Mourmansk semble être reliée au reste de la Russie par une seule route d'un peu moins de huit-cents kilomètres. Il s'agit donc d'une énorme vulnérabilité pour la Russie. Lorsque nous parlons de changements de capacités, et de la manière dont cela peut alimenter l'interprétation, l'attente et la perception de la menace, il est important de le noter.

Pour ce qui est des perceptions de l'intention, l'inverse semble être vrai ici. Il y a, en Amérique du Nord davantage qu'en Europe, un changement significatif dans la perception de l'intention et la compréhension de la possibilité que quelque chose de mal se produise. Cela ne veut toutefois pas dire le risque est réellement important en Amérique du Nord qu'en Europe. Dans le contexte de l'Arctique nord-américain, nous avons vu au cours des dernières années, cette idée de la Russie qui arme le risque en utilisant la stratégie de la corde raide et en faisant semblant de travailler dans les règles du droit international et de vouloir dialoguer alors que ce n'est pas réellement le cas. Avec l'invasion de l'Ukraine en février, la Russie a fait exploser le risque. Cela risque de provoquer une rupture dans la manière de comprendre les actions de Moscou dans l'Arctique nord-américain. En Europe, bien que la situation en matière de sécurité ait changé, il est moins clair que les perceptions ont réellement changé pour

le moment, comme en témoigne la remarque de Lavrov sur la perception russe selon laquelle la Suède et la Finlande faisaient déjà essentiellement partie l'OTAN. Il reste à voir comment cette situation progressera et ce qui se passera avec les bases de l'OTAN dans ces régions.

Finalement, le fait que *Cold Response* ait quand même eu lieu sans incident témoigne du fait qu'il ne semble pas qu'il y ait eu de changements significatifs par rapport au plan initial de l'exercice. Bien sûr, la différence de temps entre le début de la réponse froide et la guerre en Ukraine était très courte. Changer ce qui se passe dans un exercice de cette taille aurait été extrêmement difficile, coûteux et malheureux. Mais le fait que l'exercice se soit poursuivi comme prévu est intéressant puisque cela suggère que les choses se passent comme à l'habitude, malgré l'énorme conflit disloquant qui vient d'émerger en Ukraine.

Remarques introductives de Rebecca Pincus

En général, peu de choses ont changé. Il y a une métaphore d'une grenouille placée dans une casserole d'eau bouillante. Lorsque la température augmente très lentement et on ne réalise pas ce qui se passe. Depuis la dernière décennie, la Russie a fait monter la température en commençant par l'invasion de la Géorgie en 2008, puis évidemment avec la Crimée en 2014. L'Ukraine a simplement fait monter la température très rapidement. La crise actuelle est une exacerbation des tendances. La Géorgie a connu des combats assez importants. La Crimée avait la couverture plausible de « petits hommes verts ». Une guerre terrestre massive en Ukraine est cependant une escalade significative nous obligeant à faire des changements attendus depuis longtemps.

Depuis la Crimée, une augmentation des exercices et des opérations de dissuasion et de signalisation de l'OTAN est observée. De surcroît, il y a une plus grande rhétorique sur la Russie et un accent plus significatif sur le Grand Nord. Or, entre 2015 et février 2022, il y avait des points de relâchement importants. Au cours des trois derniers mois, nous avons vu beaucoup de resserrement. Par exemple, la coordination entre les alliés de l'OTAN s'est resserrée significativement au cours des deux derniers mois, de manière à poser un risque d'escalade involontaire. En effet, il y a davantage d'exercices plus complexes et de plus grande importance à proximité des forces russes dans la mer de Barents et dans les mers norvégiennes. À leurs tours, les forces russes mènent des activités dangereuses en réponse à ces exercices. Il faut être très prudent et s'assurer que rien ne se passe.

Au cours des derniers mois, de bons pas vers une coordination de haut niveau ont été faits. Par exemple, sans être un exemple arctique, en Méditerranée, trois groupes de porte-avions distincts se sont exercés ensemble sous l'égide de l'OTAN, à proximité d'une force d'attaque navale russe pendant des mois sans incident. C'est une indication d'un niveau vraiment avancé et perfectionné de C2 pour le commandement et le contrôle. L'OTAN opère à un niveau avancé de coordination et beaucoup d'information est partagée. Un intérêt est porté à des domaines qui n'étaient autrefois pas examinés d'assez près, tel que la logistique ou le réapprovisionnement. En raison du conflit en Ukraine, un certain resserrement est également observé dans le partage de renseignement. Dans le grand Nord, il y a depuis quelques années une prise de conscience des lacunes en ce qui a trait de la connaissance du domaine et des capacités à détecter les menaces entrantes en Amérique du Nord. La conversation autour de la connaissance du domaine et du partage des renseignements a fait un grand pas vers l'avant au cours des deux derniers mois, notamment grâce à l'efficacité d'une stratégie de déclassification de l'information. Que ce soit par l'intermédiaire de l'OTAN ou par d'autres moyens, une quantité importante de renseignements est partagée entre les alliés et les partenaires. Il s'agit ainsi de reconnaître que la Russie s'engage dans des actions de mauvaise foi et de resserrer notre coordination en conséquence. Il faut s'assurer que lorsque la situation redeviendra à la normale, les gains relatifs à notre capacité à nous entraîner, à partager le renseignement, et à avoir une logistique et un réapprovisionnement ne seront pas perdues.

Il faut toutefois être prudent et s'assurer de ne pas se laisser emporter. Au cours des dernières années, il y a eu beaucoup de rhétorique sur la menace de sécurité en Arctique. Dans certains milieux, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a encore renforcé l'idée qu'il existe une crise de sécurité dans l'Arctique. Il est nécessaire de faire attention à cette rhétorique, particulièrement dans un environnement où les tensions sont très élevées. Il est important d'éviter toute escalade inutile qui pourrait nous mener à un de graves dangers. Subséquemment, la

rhétorique doit être étroitement liée aux faits. Oui, la Russie a renforcé ses capacités militaires dans l'Arctique. Or, elle l'a fait sur son territoire souverain, dans le cadre de ses droits souverains. Le but premier de son développement militaire est défensif. Elle a d'énormes intérêts économiques et des intérêts nationaux dans son Arctique et elle doit être capable de les défendre. Il est certain que ces capacités pourraient être utilisées en cas de conflit. Toutefois, l'idée utilisée à tort et à travers que la Russie envisage de s'emparer de tout l'Arctique n'est pas juste. À cet effet, un ministre de la Défense canadien a affirmé il y a quelques années que, si la Russie venait à débarquer une force d'invasion dans l'Arctique canadien, il enverrait une équipe de recherche et de sauvetage...

Il faut être très clair sur le type de menaces de sécurité auxquels nous faisons face. La menace des missiles est un exemple pertinent. Y pallier nécessite de meilleurs capteurs afin de s'assurer de suivre de près les missiles de nouvelle génération et les systèmes de livraison. Or, évoquer une invasion est une rhétorique qui, de nos jours, peut mener à un endroit assez dangereux assez rapidement.

Discussion et questions du public

Lors de la période de questions, les panélistes se sont prononcés sur la possibilité de normalisation des relations avec la Russie. Andrea Charron affirme que l'Arctique pourrait servir de rampe pour cette normalisation. La coopération à des niveaux inférieurs pourrait s'établir de scientifique à scientifique ou de population autochtone à population autochtone. Par exemple, les participants permanents pourraient jouer un rôle clé dans ce processus. Le Conseil Circumpolaire Inuit a des membres au Canada, aux États-Unis, au Groenland et en Russie. Les liens entre ces communautés sont importants pour la coopération. À des échelons de coopération supérieurs, les panélistes ont identifié le Conseil de l'Arctique et le forum des garde-côtes. De surcroît, la communication à des hauts niveaux pourrait être établie pour des enjeux communs tels que les changements climatiques ou la course à l'armement spatial. Jacob French souligne que si la coopération ne se fait pas par le biais du Conseil de l'Arctique, cette dernière peut s'avérer être bilatérale plutôt que régionale. De son côté, Thomas Hughes évoque la possibilité de communication des exercices militaires. Pour Hughes, il s'agit d'un moyen d'établir des mesures de confiance dans la région et ainsi d'éviter un conflit ou une escalade involontaire dans la région. Plus sceptique du potentiel de réussite des mesures de confiance, Rebecca Pincus évoque quant à elle le comportement belliqueux de la Russie et le contexte géopolitique plus large. Selon Pincus, il faut ainsi porter une attention particulière à la relation entre la Chine et la Russie et à la concurrence entre les grandes puissances afin de s'assurer d'adopter une stratégie qui serve les intérêts occidentaux sur le long terme.

La discussion a par la suite été orientée sur la présence militaire et la sécurité. D'abord, les conférenciers ont abordé la question de l'OTAN et la possibilité pour cette dernière d'adopter une stratégie pour l'Arctique. Pour Jacob French, même si la demande d'adhésion à l'alliance de la Suède et de la Finlande venait à se concrétiser, il est peu probable qu'une stratégie arctique de l'OTAN soit sur le point d'être publiée. Pour French, il est important de souligner que la présence de l'OTAN de manière officielle dans l'Arctique signifierait également que de nouveaux acteurs auraient un rôle dans la région. Si cela venait à se concrétiser, le A7 aurait une discussion sur quel rôle l'OTAN doit jouer dans la région. Thomas Hughes souligne quant à lui la complexité de mettre en place une stratégie couvrant tout ce qui se passe en Arctique. Or, selon lui, sans être une stratégie arctique, il est probable que l'OTAN inclut dans sa stratégie des menaces découlant de l'Arctique sans directement y être reliées. Rebecca Pincus ajoute que plusieurs facteurs alimentent la complexité de la mise en œuvre d'une stratégie arctique par l'OTAN tels que la priorité accordée à l'Ukraine, la lenteur du développement d'une stratégie et l'opposition de la Turquie à l'adhésion suédoise et finlandaise.

Les panélistes ont par la suite été questionnés sur l'ampleur des exercices militaires en Arctique. Les conférenciers sont d'avis qu'il faut garder en tête les autres priorités tels que le conflit en Ukraine ou les tensions dans l'espace indopacifique. À cet effet, les panélistes affirment que de simplement augmenter la présence canadienne en Arctique, il faut plutôt le faire plus intelligemment et de manière plus coordonnée avec nos alliés. Comme le souligne Rebecca Pincus, une plus grande présence en Arctique signifie plus de dépenses et plus de troupes. Or, les ressources ne sont pas illimitées. Jacob French met en garde sur le risque associé à une plus grande présence en Arctique. Dans le contexte de tension actuelle, il faut s'assurer d'éviter la confrontation et les conflits.

Abondant en ce sens, Thomas Hughes affirme que les activités dans le nord doivent s'assurer de s'attarder aux réelles menaces. À titre d'exemple, les menaces à travers l'Arctique sont les plus plausibles. Les exercices militaires sur le sol ne sont donc pas la solution la plus efficace.

Ensuite, les conférenciers ont été invités à se prononcer sur les impacts de l'armement de l'espace sur les stratégies de sécurité ainsi que sur les initiatives de développement des forces telles que la modernisation du NORAD. Les panélistes sont tous d'avis qu'il s'agit d'un enjeu en développement à surveiller. Rebecca Pincus souligne l'importance des régions polaires qui offrent des points d'accès aux orbites terrestres basses et aux trajectoires des satellites en orbite polaire. En raison de cette importance, des infrastructures stratégiques sont mises en place dans la région. Par exemple, La Chine a une station de détection terrestre par satellite dans le nord de la Suède et une autre en Antarctique. Ainsi, face à cette concurrence, la modernisation de Norfolk et de NORAD est nécessaire. Abondant en ce sens, Jacob French et Thomas Hughes soulignent que le domaine aérospatial doit être intégré aux autres domaines pour assurer le succès des stratégies de dissuasion, de détection et de déni.

Enfin, la discussion de ce panel s'est conclue sur des remarques à l'égard des capacités militaires russes. Singulièrement, les conférenciers ont été invités à se prononcer sur les problèmes opérationnels russes en Ukraine et sur les implications de ces derniers sur la préparation militaire de l'occident en Arctique. Les trois panélistes soulignent que les forces militaires russes en Arctique sont très différentes de celles utilisées en Ukraine. Comme l'explique Pincus, alors qu'en Ukraine beaucoup de troupes et de chars d'assauts ont été perdus, Moscou possède dans son Arctique des équipements haut-de-gamme très avancés, tels que des capacités sous-marines et des capacités de détection aérienne. Similairement, Thomas Hughes met en garde contre la comparaison avec l'Ukraine et défend qu'il faille aborder cette question en termes de différences et de menaces différentes. Ainsi, il faut penser aux différentes formes de menaces dans les différentes parties de l'Arctique.

PANEL 3: LES CONSÉQUENCES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DE L'INVASION RUSSE DE L'UKRAINE

Le troisième panel de la conférence traitait des impacts de l'invasion russe de l'Ukraine sur des enjeux socio-économiques. Ce dernier segment éclectique de la conférence a abordé une variété de thèmes incluant les voies maritimes, les ressources énergétiques, les revendications de plateau continental et l'information. Les panélistes ont partagé leurs observations sur l'incidence des mutations géopolitiques découlant de la guerre russe en Ukraine sur ces différentes thématiques.

Remarques introductives de Frédéric Lasserre

La guerre russe en Ukraine a eu des impacts sur le développement économique dans l'Arctique russe. En ce qui concerne les ressources, avant la guerre, il y avait une tendance constante des institutions bancaires et d'assurance à s'abstenir de soutenir les entreprises pétrolières et gazières dans l'Arctique. Ce mouvement semble reprendre de la vigueur récemment. Plusieurs institutions ont annoncé leur réticence à participer à l'extraction d'hydrocarbures dans l'Arctique. L'interdiction annoncée par l'Union européenne d'importer du charbon a également porté un coup sévère au trafic et à l'industrie du charbon en Russie. Singulièrement, les grands investissements dans la péninsule de Taïmyr qui devaient commencer cette année ont subi les contrecoups de la guerre. La Russie doit donc développer de nouvelles mines avec les investisseurs chinois et indiens. Il reste à voir dans quelle mesure ces projets seront mis en œuvre.

De surcroît, les entreprises sont la clé pour la technologie de la construction d'une usine naturelle liquéfiée, de sorte que la technologie est très importante pour l'extraction du gaz. Il en est de même pour les développements pétroliers dans la péninsule de Taïmyr avec le projet de pétrole Vostok. L'embargo pourrait ainsi affecter les projets de développement de stations balnéaires en Russie. Par exemple, en ce moment, la compagnie française *Total* possède environ 20% du capital et 10% dans Arctic LNG2. La société affirme entamer son retrait. Dans quelle mesure va-t-elle procéder à un retrait complet et combien de temps cela peut-il prendre? Personne ne le sait. Il est toutefois clair aujourd'hui que *Total* s'abstiendra d'investir de nouveaux capitaux dans ces projets.

Évidemment, il y a aussi des investissements chinois dans ces projets. Il est clair que la Russie essaie de promouvoir de nouveaux investissements de la part de sociétés chinoises et indiennes pour compenser le retrait de la société occidentale. Des questions se posent également quant à la participation des entreprises japonaises. Par exemple, *Mitsui* détient 10 % de l'entreprise Arctic LNG 2. Il n'est pas clair dans quelle mesure Mitsui tente de se retirer de ce projet. Les États occidentaux - bien sûr, en particulier les États-Unis - font pression sur le Japon pour qu'il se retire de ce projet. Malgré les pressions occidentales, le Japon s'est jusqu'à présent montré extrêmement réticent à se retirer d'*Arctic LNG 2*. Moscou a sans aucun doute invité les États non arctiques à améliorer leur participation dans l'extraction des ressources naturelles dans l'Arctique. Un autre exemple est le projet pétrolier Vostok. Il s'agit d'un plan de développement très ambitieux dans lequel des entreprises occidentales ou asiatiques sont vraiment nécessaires pour le conditionnement et le traitement du pétrole, ou pour la construction de navires brise-glaces nécessaires au transport du pétrole. Les entreprises chinoises et indiennes négocient activement pour prendre le relais. Cependant, il apparaît également que plusieurs entreprises chinoises soient prudentes quant à la possibilité d'avoir des investissements plus importants en Russie, car elles veulent éviter les sanctions de l'Union européenne et des États-Unis. Reste également à voir dans quelle mesure ces deux acteurs leur infligeraient réellement des sanctions. Or, contrairement à ce qui est souvent véhiculé dans les médias, il existe des entreprises chinoises qui pèsent le pour et le contre de la poursuite de leurs investissements dans l'extraction des ressources naturelles dans l'Arctique russe. En mai dernier, la construction de l'usine de première transformation se poursuivait à grande échelle. Reste à savoir si les sanctions affecteront réellement le développement du programme en cours des projets de la péninsule de Taïmyr.

En ce qui concerne le transport maritime, les probables retards dans le développement des projets d'extractions affecteront le développement de la navigation, puisqu'une grande partie de la navigation dans l'Arctique russe provient du transport des ressources naturelles. Il y a aussi des conséquences financières. Par exemple, un constructeur naval coréen a récemment annulé un transporteur d'énergie arctique en raison d'un défaut de paiement de la part de la société russe. Cela pourrait également affecter le développement de l'extraction du gaz et bientôt de la navigation dans l'Arctique russe. Il y aura aussi probablement un ralentissement de la croissance du trafic en raison des sanctions. Cependant, pour l'instant, Moscou s'accroche à son objectif d'atteindre 18 millions de tonnes pour 2024. Le trafic de transit reste sommaire et emprunte le Passage du Nord-Est, qui a connu une forte augmentation d'achalandage ces dernières années. Son trafic l'année dernière a atteint 85 navires, une augmentation significative par rapport à 2015 et 2016. Toutefois, le trafic demeure moindre si on le compare au canal de Panama ou au canal de Suez. En ce qui concerne le trafic de destination, il est nettement plus élevé en 2021. L'année 2021 a atteint près de 35 millions de tonnes. Il reste à voir si les 18 millions de tonnes prévues pour 2024 seront atteints. L'augmentation considérable du trafic est en grande partie due à l'extraction des ressources. Les deux sont donc intimement liés. Ainsi, si les sanctions frappent durement l'extraction des ressources naturelles, cela affectera gravement le développement du transport maritime. De même, si plusieurs compagnies maritimes européennes boycottent la navigation du Passage Nord-Est, le développement de l'industrie du transport des ressources naturelles et les projets de développement des ressources naturelles dans l'Arctique russe en subiront à leur tour les conséquences.

La Russie dispose tout de même d'autres moyens pour rendre la navigation efficace. Par exemple, la construction en cours du nouveau brise-glace *Arktika* se poursuit. Or, la construction de ces navires nécessite plusieurs éléments de la technologie occidentale dans la conception actuelle. Cette technologie étant maintenant sous embargo, il reste à évaluer dans quelle mesure elle retardera de manière significative la construction différente de ces brise-glaces. De surcroît, les entreprises européennes représentent environ 18% des salaires en 2020, et 20% des transits en 2020- 55% en 2021. Ainsi, si une grande partie des compagnies maritimes européennes boycottent le Passage du Nord-Est dans les prochaines années, une baisse significative de leur participation et donc des chiffres du trafic pourrait être observée.

Il est clair que la guerre en Ukraine pourrait avoir plusieurs impacts économiques significatifs sur les développements économiques de l'Arctique russe. Il est toutefois encore trop tôt pour conclure puisque, en mai

dernier, une croissance de six pour cent du trafic - du trafic maritime par rapport à 2021 a été enregistré. Cependant, les contraintes sur les projets d'extraction et le transport maritime sont liées et indéniables. Il reste à évaluer quels pourraient être ces impacts et dans quelle mesure ils seront significatifs, car les informations disponibles sont trop sommaires. Il reste également à voir si les sanctions européennes seront suivies par le Japon et la Corée du Sud, et dans quelle mesure les entreprises indiennes et chinoises vont réellement prendre le relai des entreprises.

Remarques introductives d'Heather Exner-Pirot

Pour commencer, Lénine affirmait qu'il y a des décennies où il ne se passe rien et des semaines où il se passe des décennies. Et certainement, ces deux dernières semaines, des décennies se sont produites. Nous entrons dans une nouvelle ère de la géopolitique. Après l'époque de la Guerre froide, l'après-guerre froide et l'ère post 11 septembre, l'invasion russe de l'Ukraine marque le tournant d'une nouvelle phase signalant un changement d'orientation ainsi qu'un recalibrage. Ce virage a des conséquences sur le développement des ressources et sur le développement arctique. Ce tournant a des implications importantes en termes de développement des ressources. Du côté du pétrole et du gaz russe, un déclin est à venir. La Russie prospère en ce moment, puisque la consommation de son pétrole est élevée, lui donnant ainsi le sentiment d'avoir un trésor de guerre. Cette prospérité s'explique par le fait que les sanctions imposées n'ont pas encore été ressenties. Mais elles le seront. Ainsi, dans les six mois à venir, dans les trois prochaines années, les compagnies pétrolières russes subiront l'impact de la perte de l'expertise technique étrangère pour la fabrication de l'équipement réel. C'est pourquoi nous savons que le gaz naturel liquéfié de l'Arctique est menacé par la deuxième vague de sanction, si cette dernière arrive. Du côté des sanctions européennes, le pétrole de l'Arctique russe à destination européenne ne peut plus aller en Europe. Il s'agit d'un défi de taille pour la Russie. Il n'est pas facile de simplement réorienter le pétrole et le gaz en plus de repenser la manière dont elles seront expédiées, affinées et utilisées vers un tout nouveau marché.

Les industries pétrolière et gazière russes dans l'Arctique risquent ainsi de prendre un énorme coup dont l'ampleur réelle ne sera dévoilée que dans les prochaines années. Il est probable que d'autres pays tels que la Chine ou l'Inde achètent le gaz et le pétrole russe. En occident, le fait que la guerre soit en Europe et que les projets énergétiques requièrent un respect de normes environnementales dispose les décideurs à avoir des principes et décider de tourner le dos à la Russie et à son énergie. Or, nous sommes dans une crise énergétique qui ne risque que de s'empirer davantage avec le retrait du pétrole russe du marché. Les pays ne pouvant se permettre d'acheter du pétrole se tourneront probablement vers l'énergie russe. Ces gains dans de nouveaux marchés ne résoudreont toutefois pas les problèmes d'expertises et d'équipements auxquels Moscou devra faire face.

J'ai des inquiétudes. La Russie est, à juste titre, poussée dans ses retranchements par l'Occident. L'inconvénient de cet isolement est qu'il y aura un certain rééquilibrage impliquant un rapprochement de la Russie et de la Chine et d'autres pays où elle peut rediriger son pétrole. La Russie est aussi le deuxième plus grand mineur du monde. Nous assisterons donc à un rééquilibrage et à une bipolarité accrue. Pousser la Russie vers d'autres alliances est un problème stratégique. L'Amérique du Nord et l'Europe devront remplacer le pétrole et le gaz russes par le pétrole et le gaz de l'Arctique. Or, il n'y a pas d'appétit d'investissement pour produire plus. Il serait possible de produire plus de pétrole à partir du sable bitumineux ou à partir du gaz de schiste avant de se tourner vers l'Arctique. Or, il n'y a pas d'appétit d'investissement pour produire plus. Ce sont de nouveaux défis, tels que le manque d'intérêt qui empêche la production de pétrole et non le besoin de nouvelles sources de pétrole comme en 2008. Il est peu probable que les autres pays de l'Arctique choisiront de compenser dans les domaines du pétrole et du gaz.

À moyen terme, l'Arctique pourrait cependant être le théâtre de changement en ce qui a trait des minéraux essentiels. Selon la Banque mondiale, la quantité d'exploitation minière doit quintupler pour réaliser la transition verte dont nous parlons. Pour faire de l'énergie solaire, éolienne ou nucléaire, il est nécessaire d'avoir des lignes de transmission. De nombreuses technologies ont des pièces faites de cuivre ou de lithium et les batteries sont quant-à-elles composées de graphite. Pour certaines de ces choses, il faut de dix fois plus de lithium que ce qui est produit actuellement. D'où viendront ces minéraux? Nous ne voulons pas l'obtenir de la Russie. Nous ne

voulons pas non plus l'obtenir de la Chine. Nous sommes dépendants de cette dernière puisqu'elle est la première dans au monde dans l'industrie minière et détient le monopole de traitement de plusieurs minéraux critiques à la transition verte.

Sortir de la domination minière russe et chinoise, détentrices d'un tiers de l'activité minière mondiale, est un pas important vers l'avant. Si le monde occidental désire détenir une partie de ce secteur pour la sécurité de la chaîne d'approvisionnement nationale, il devra se tourner vers ses propres pays et vers l'Arctique. La mesure dans laquelle les régions arctiques peuvent et veulent assurer la transition reste à voir. Or, il est indéniable que pour avoir une transition verte, plus d'exploitation minière est nécessaire et une partie de cette dernière doit provenir de l'Arctique. Cette exploitation pourrait créer un boom des matières premières dont les régions arctiques pourraient tirer profit.

Pour terminer sur une grande image géopolitique, tout cela n'a pas commencé avec l'invasion russe en Ukraine. Il y avait déjà une crise énergétique où l'offre et la demande atteignaient déjà leur maximum. L'Europe ressentait déjà les effets de la crise. Les prix du gaz naturel étaient déjà très élevés à l'automne. De même, le prix d'engrais, qui proviennent du gaz naturel, était déjà très élevé à l'automne. Maintenant, il y a également une crise alimentaire, une crise de l'inflation et il y aura probablement une récession mondiale à cause de tout cela. Il s'agit des conséquences économiques et sociales de cette invasion. Le coût de la vie pour les communautés Arctique va augmenter de façon spectaculaire, alors qu'il était déjà inabordable pour beaucoup de gens. Et maintenant que l'énergie s'en va là-bas, elle n'est pas facile à remplacer. Au Canada, beaucoup de communautés dépendent du diesel. Il n'y a pas de solution rapide pour sortir de cette dépendance. Présentement, les énergies vertes sont beaucoup plus dispendieuses. Il s'agit donc d'une sérieuse crise humanitaire qui se fera sentir dans l'Arctique également.

Remarques introductives de Pauline Pic

Je vais vous parler un peu de nos plateaux continentaux et des revendications qui ont été faites dans et hors de l'Arctique. Cette question du plateau continental attire de plus en plus l'attention, surtout dans l'Arctique. Il est donc intéressant d'avoir une petite perspective et d'apprendre de ce qui se passe en dehors de l'Arctique pour éventuellement tirer des leçons de ce qui pourrait se passer dans l'Arctique. Cette communication fait partie d'une recherche en cours. Ce sont donc des résultats préliminaires et des pistes que nous aimerions approfondir. Cette communication fait partie d'un projet dirigé par Mathieu Landriault et Frédéric Lasserre. Nous examinons comment les demandes d'extension des plateaux continentaux et les recommandations émises par la commission des Nations Unies ont été traitées pour essayer d'avoir quelques indices sur ce qui pourrait se passer dans l'Arctique lorsque la commission émettra des recommandations.

En guise d'introduction très rapide, il est pertinent de revenir sur le principe et les clauses de base de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. La convention a été signée à Montego Bay en 1982 et définit un ensemble de zones maritimes avec différents statuts de souveraineté et de droits souverains des pays. Ainsi, la ligne de base est le point de départ de tous les processus de zonage. À partir de cette ligne de base, et jusqu'à 12 miles nautiques, c'est une mer territoriale sur laquelle un pays a toute souveraineté. Au-delà de cette mer territoriale se trouve la ZEE, la zone économique exclusive, qui s'étend par défaut jusqu'à 200 miles nautiques. Les pays côtiers y jouissent donc de droits de pêche exclusifs et de droits exclusifs sur les ressources minérales des fonds marins. Ensuite, si le pays côtier est en mesure de démontrer que le plateau continental s'étend au-delà de ces 200 miles nautiques, il peut soumettre une série de preuves géomorphologiques à la commission des Nations unies des limites du plateau continental étendu. Sur recommandation de cette commission, une extension de ce plateau continental pourra être accordée.

Il est important de souligner que le statut de ce plateau continental étendu est un peu différent de celui de la ZEE, car l'extension du plateau continental ne donne que le droit d'exploitation des ressources minérales au pays côtier. La colonne d'eau fait donc toujours partie de la haute mer. Une autre clarification nécessaire est que la commission fait des recommandations sur la base des preuves scientifiques qui ont été données. Il appartient ensuite aux États

d'agir en fonction de ces recommandations, et soit de les accepter, soit de négocier avec l'autre partie concernée. Ainsi, les recommandations données par la commission n'ont pas de valeur légale en elles-mêmes. Cette clarification est importante, car la commission sur la limite des plateaux continentaux est une commission scientifique, où les scientifiques étudient les données scientifiques pour soutenir ou les revendications des pays côtiers.

Pour le contexte de cette étude, il y a quelques années, il y a eu une grande augmentation des discours mettant en avant une supposée « course à l'Arctique » après que la Russie ait planté un drapeau sur les fonds marins du pôle Nord. L'idée que l'Arctique était à saisir, et que nous ne savions pas vraiment qui possédait l'Arctique gagna en popularité. Or, il s'avère que cette opération de plantation de drapeau faisait en fait partie d'une expédition russe visant à recueillir des données pour soumettre une revendication à cette commission sur le plateau continental étendu. Tout cela dans le cadre d'un processus juridique que les pays arctiques ont résolu en 2008 avec la déclaration d'Ilulissat.

Avec la guerre en Ukraine et la pause de la coopération arctique, il y a un regain des discours sur une possible guerre mondiale dans l'Arctique. Cela souligne, du moins dans les médias, que la question de l'extension des revendications sur les plateaux continentaux suscite encore beaucoup d'idées fausses que nous avons voulu aborder avec ce projet. Et c'est dans ce contexte que nous avons voulu enquêter sur toutes les revendications qui ont été faites à la commission sur la limite des plateaux continentaux pour voir quelles leçons nous pourrions tirer de ce qui s'est passé dans l'Arctique. Donc, l'objectif est de voir si nous pouvons tirer des leçons des cas où la commission a déjà reçu des demandes et fait une recommandation. Nous voulons donc analyser systématiquement le risque politique associé aux revendications sur le plateau continental étendu et notre objectif est de voir si l'établissement de plateaux continentaux peut s'élever au niveau de menaces significatives pour la sécurité.

Pour avoir un petit aperçu des données dont nous disposons, la base de données répertoriant toutes les revendications soumises à la Commission a été utilisée. Nous cherchons à voir ce que nous pouvons apprendre de l'examen d'autres cas de réclamations qui se chevauchent lorsque des recommandations ont été disposées par la commission. Il semble que la commission peut suivre l'une des trois voies suivantes lors de l'examen des revendications. Elle peut soit considérer la demande dans sa forme complète - c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas de litige terrestre ou maritime, et qu'aucun État n'a publié de note verbale concernant la demande. Il s'agit du cas le plus simple. D'autre part, la commission peut différer l'étude de la demande lorsqu'il existe un tel différend, comme un différend terrestre ou maritime. Par exemple, dans le cas de la demande du Myanmar, le Bangladesh a protesté contre la demande du Myanmar. La commission a alors différé la demande jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé entre les deux parties. Et dans le dernier cas, la commission peut décider de n'étudier que certaines parties de la demande. Ainsi, lorsque la demande concerne l'Antarctique par exemple, la commission ne l'étudie pas, en raison du statut spécial de ce territoire. Et donc, la commission n'étudie pas cette partie de la demande. Lorsque la demande concerne un différend terrestre ou maritime, la commission n'étudie pas non plus cette partie de la demande, comme c'est le cas d'un différend entre l'Argentine et le Royaume-Uni concernant une île.

Pour ce qui est des États, nous travaillons sur une typologie avec quatre niveaux de risques. Le premier niveau est lorsque la recommandation est acceptée par l'État soumissionnaire et mise en œuvre en tant que telle. Le niveau de risque est donc faible. Un deuxième niveau est lorsque la recommandation est acceptée par l'état demandeur, mais sans être mise en œuvre. La limite du plateau continental externe reste indéfinie. Et comme nous l'avons vu à partir des données dont nous disposons actuellement, il s'agit de la plupart des cas. Un troisième niveau est que la recommandation est contestée par l'État, mais cette contestation reste à un niveau rhétorique. Par exemple, lorsque la Russie a reçu une recommandation de la commission après sa première soumission en 2001, elle a organisé une conférence internationale pour discuter de la conclusion de la commission. Certains résultats ont été discutés. Pourtant, la Russie a continué à respecter les règles et a commandé plusieurs expéditions pour recueillir les données supplémentaires demandées par la commission. Il y a donc eu quelques protestations, mais tout s'est quand même déroulé selon les règles. Et puis il y a eu un quatrième niveau, où la recommandation a été contestée avec des actions prises pour protester contre la recommandation. Cependant, à l'heure actuelle,

nous n'avons pas encore rencontré un tel cas pour illustrer ce niveau qui pourrait se produire à l'avenir.

Il est important d'insister sur le fait que la commission est effectivement une commission scientifique, composée de scientifiques et qui évalue un ensemble de preuves scientifiques. Lorsque la situation semble être politiquement tendue, la commission a tendance à retarder ses recommandations afin de tenir la science à l'écart de la politique autant que possible. C'est donc un élément à garder à l'esprit lors de l'examen des conséquences potentielles de la guerre en Ukraine sur les revendications relatives aux plateaux continentaux dans l'Arctique et sur la réaction politique à cette situation.

Remarques introductives de Aileen A. Espiritu et Gregory Poelzer

Dans un projet en progrès coréalisé avec Gregory Poelzer de l'Université de technologie de Luleå et également dirigé par Mathieu Landriault, nous examinons essentiellement la communication sur l'Arctique et sur le Conseil de l'Arctique sur Twitter. *Twitter* est ainsi important parce qu'il offre une plateforme pour parler de ce qui se passe dans l'Arctique. Comme beaucoup d'individus ne savent pas ce qui se passe Arctique et qu'il s'agit d'un endroit isolé avec une petite communauté, *Twitter* offre une connexion avec le reste du monde. Le média permet ainsi d'aborder l'Arctique en termes de politique, de sociétés, de communautés et d'économie. Twitter permet aux chercheurs de mettre de l'avant les découvertes scientifiques et la recherche dans l'Arctique. Il s'agit donc d'une des clés les plus importantes pour la coopération arctique. De surcroît, l'analyse des gazouillis permet de mesurer le pouls de la conversation sur l'Arctique. L'équipe de recherche a créé une plateforme pour analyser les gazouillis. Avec cette plateforme, il est possible d'analyser des éléments tels que la fréquence des messages, la fréquence des mots-clics ou les associations de mots. En ce qui a trait de la fréquence des gazouillis mentionnant l'un des termes analysés, il y a eu une baisse du nombre de messages faisant mention de l'Arctique. Pour l'utilisation des mots-clics, le terme Inuit a été fréquemment utilisé en mai. Cette fréquence s'explique par un terme péjoratif pour désigner Inuit dans un épisode de l'émission de télévision américaine.

Après l'invasion russe de l'Ukraine, les termes Ukraine et Russie apparaissent de manière plus prédominante dans les tweets portant sur l'Arctique. Il est probable que la fréquence de cette utilisation provienne d'une préoccupation majeure des scientifiques qui craignent l'incidence de la guerre sur l'attention portée aux changements climatiques et à l'action climatique. Cette inquiétude semble fondée avec la réticence à coopérer avec la Russie, comme plusieurs panélistes l'ont déjà souligné. En regardant les nuages de mots, les préoccupations traditionnelles en lien avec l'Arctique sont présentes. Or, celles-ci sont dorénavant accompagnées de préoccupations liées à la guerre en Ukraine. Les questions climatiques dominaient toutefois la discussion, comme en témoignent les termes changement climatique et réchauffement planétaire. Les associations illustrent également que l'invasion russe de l'Ukraine et ses conséquences ont eu une incidence sur la conversation Twitter, telles qu'en témoigne la présence des mots Ukraine, Poutine, Finlande et Suède.

En regardant la conversation sur Twitter, il est évident que l'accent mis sur l'environnement n'est pas une surprise. Alors, qu'est-ce que cela implique lorsqu'on met davantage l'accent sur la Russie? Quelle est la place de la Russie dans l'Arctique? Il est intéressant de répondre à cette question avec l'idée du choc des civilisations de Samuel Huntington. En observant ce choc des civilisations en Arctique, que va-t-il se passer dans l'Arctique? L'importance de la géopolitique aujourd'hui ne fait aucun doute. Nous nous questionnons ainsi à savoir comment ces autres pays arctiques se positionnent et sur le rôle du Conseil de l'Arctique dans l'avenir des relations arctiques.

Puisque le Conseil de l'Arctique est fondé sur cette idée de collaboration, singulièrement autour de la science environnementale et de la recherche environnementale, il sera intéressant d'observer si la collaboration reprendra après le conflit ou si une forme de protectionnisme prendra le dessus. Les pays occidentaux de l'Arctique collaboreront-ils davantage entre eux? Protègeront-ils les données qu'ils recueillent en raison de ce qui se passe en Russie? Cela reste à voir. Le Conseil de l'Arctique est ainsi dans une position précaire, car l'un de ses rôles fondamentaux est de favoriser la collaboration dans la région. Et si les États membres ne sont pas intéressés par ce type de collaboration, où se situe le Conseil de l'Arctique? Quel est son mandat à l'avenir? Peut-il réellement remplir ses obligations, sa vision? Ces développements sont particulièrement intéressants en termes de

géopolitique puisque deux États arctiques souhaitent rejoindre l'OTAN. La Suède a été neutre pendant les 200 dernières années et ont décidé, en raison de la guerre, de se joindre à l'OTAN. Quel genre d'implications cela a-t-il sur le Conseil de l'Arctique sur la coopération future? Comment une institution comme le Conseil de l'Arctique peut-elle réellement aider à surmonter certaines de ces tensions? La collaboration en matière de recherche pourrait-elle atténuer éviter un conflit futur? Un conflit mettra-t-il fin à toute cette collaboration?

Discussion et questions du public

Les panélistes ont d'abord discuté des sanctions économiques et de leurs implications à long terme. Selon Heather Exner-Pirot, les sanctions se feront sentir à long terme puisqu'il n'y a pas de moyen rapide de renverser ce qui a été mis en place. Comme le souligne Exner-Pirot, à titre comparatif, l'Iran et le Venezuela ont toujours des sanctions. De plus, elle soutient que la Russie sera peu attrayante pour les investisseurs occidentaux qui ont perdu de l'argent et on dut se retirer de la Russie. Investir à nouveau dans le futur dans ce pays constituera un risque élevé pour les compagnies qui sont peu susceptibles de prendre ce pari tant que Poutine est au pouvoir. Il est également incertain que le successeur de Poutine assurera un climat plus stable et invitant pour le retour des investissements étrangers. Frédéric Lasserre ajoute qu'au-delà des simples calculs d'entreprise, des compagnies comme les compagnies japonaises sont réticentes à imposer un embargo sur le gaz russe parce qu'elles voient à long terme. Abandonner ce gaz poserait un problème pour sécuriser l'approvisionnement japonais puisqu'il faut trouver une autre source de ravitaillement. Pour ce qui est des compagnies maritimes européennes et du transport, Frédéric Lasserre souligne qu'advenant un retrait des compagnies européennes, les compagnies russes ne disposeraient pas de moyens pour remplacer l'expertise et les outils nécessaires au développement des infrastructures. Il demeure toutefois incertain que les compagnies européennes iront pleinement de l'avant avec les sanctions.

Par la suite, les panélistes ont abordé la transition verte et le défi géopolitique que pose cette dernière pour l'occident. Singulièrement, la révolution verte nécessite la poursuite intensive d'activités produisant des émissions de CO2 telle que l'extraction de minéraux. Alors que l'occident cherche à s'affranchir de la dépendance énergétique à la Russie et à la Chine, elle refuse également certains projets énergétiques en raison de standards environnementaux. Heather Exner-Pirot a été interrogée sur la manière de renverser cette tendance. Soulignant la complexité de ce problème, la chercheuse souligne la conflictualité et l'opposition constante entre les risques environnementaux et les nécessités de sécurité énergétique. Alors que les activités d'extraction signifient un risque pour l'environnement et les activités traditionnelles telles que l'élevage de rennes, la transition énergétique ne peut se faire sans une extraction massive de minéraux nécessaires aux énergies vertes. Abondant en ce sens, Gregory Poelzer souligne qu'en Europe, la dualité entre environnement et énergie est une pression des régions du sud très peuplé sur le nord peu peuplé. Les deux panélistes ont par la suite discuté des pistes de solutions à cette impasse. Pour accélérer le processus de développement de projet énergétique respectant l'environnement, Poelzer évoque la possibilité en Europe de travailler en parallèle pour l'obtention de permis de concession et l'évaluation de l'environnement. De son côté, Exner-Pirot soutient qu'au Canada, une telle solution n'est pas possible, puisque la constitution assure aux populations autochtones un droit de consultation. Elle souligne également que la nécessité d'agir rapidement aurait pu être évitée si le gouvernement avait agi plus rapidement dans ce domaine. Or, l'intérêt porté au développement des ressources n'était pas dans les priorités avant les discussions entourant la transition verte.

À cet égard, elle affirme que le Canada doit toutefois agir immédiatement pour assurer la sécurité énergétique. Elle explique que la crise de l'approvisionnement actuelle aura des impacts sur la sécurité alimentaire et sur la pauvreté. Ainsi, la crise d'approvisionnement poussera des millions de personnes sous le seuil de la pauvreté et la famine puisque l'accessibilité à l'énergie est parfaitement corrélée aux indicateurs importants de développement humain. Il est donc impératif d'avoir de l'énergie abordable et il est souhaitable que cette énergie provienne d'une démocratie. Selon la chercheuse, sur le moyen-long-terme, le moyen le plus rapide et efficace pour concilier les enjeux environnementaux et énergétiques est la capture de carbone.

En ce qui a trait des limites du plateau continental, la panéliste Pauline Pic a été questionnée quant à la perception

qu'ont les États du processus d'évaluation de la Commission sur les limites du plateau continental. Pic soutient que jusqu'à présent, les États semblent croire en la légitimité de la commission. En reprenant l'exemple de la Russie qui n'était pas en accord avec les conclusions de la commission, elle explique que Moscou a tout de même continué à respecter les règles mises en place par le processus d'évaluation. De surcroît, la Russie a continué à organiser des expéditions pour aller chercher les données supplémentaires demandées par la commission.

Les panélistes Aileen A. Espiritu et Gregory Poelzer ont été questionnés quant aux narratifs émergents de la conversation Twitter sur l'Arctique. Aileen A. Espiritu souligne que dans de nombreux domaines, l'invasion russe de l'Ukraine mine la possibilité de maintenir les canaux de communications. Elle affirme qu'outre les questions touchant aux changements climatiques, il sera difficile de trouver des terrains d'entente commune. Gregory Poelzer abonde en ce sens en affirmant que les termes les plus utilisés sur Twitter sont associés au champ lexical des changements climatiques, ce qui démontre la prédominance de l'enjeu. Cet enjeu commun s'explique partiellement par l'intérêt des scientifiques pour les questions environnementales, indépendamment de l'État dans lequel ils se trouvent. Selon Poelzer, il reste à voir si les développements régionaux et géopolitiques auront une incidence sur la primauté de l'enjeu climatique.

Finalement, les panélistes se sont prononcés sur la coopération scientifique. Singulièrement, ils ont abordé le risque que la coopération scientifique soit utilisée comme une fenêtre diplomatique par la Russie. De son côté, Heather Exner-Pirot affirme comprendre la perception selon laquelle la coopération scientifique est une victoire pour la Russie puisqu'il n'y a pas de pression sur la société russe. Toutefois, elle défend qu'il semble contraire à l'éthique d'exclure les scientifiques russes. À cet effet, elle souligne la décision du *Arctic Yearbook* de maintenir le thème de la Russie dans l'Arctique et d'y inclure des auteurs russes tout en refusant de publier tout ce qui serait de nature politique. De surcroît, elle affirme qu'il n'est pas souhaitable que la Russie demeure un ennemi sur le long terme puisqu'il est important que l'Est et l'Ouest dialoguent afin de comprendre leurs points de vue respectifs. Aileen Espiritu abonde en ce sens en affirmant que la Russie et le reste de l'Arctique ont besoin de partager leurs recherches dans des domaines tels que l'étude du pergélisol. Elle souligne également que les scientifiques russes subissent les contrecoups des tensions actuelles puisqu'ils n'ont plus accès aux subventions de recherche occidentale.



LA RÉGION
ARCTIQUE
CONFRONTÉE À
L'INCERTITUDE

OBSERVATOIRE DE LA POLITIQUE ET LA SÉCURITÉ DE
L'ARCTIQUE (OPSA)

POUR PLUS D'INFORMATIONS : CIRRICQ.ORG/OPSA